

# RAPPORT D'ANALYSE



## BAROMETRE DE LA LOCALISATION

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024-2025*

# BURKINA FASO

Mené par



Appuyé par



# RAPPORT D'ANALYSE



## BURKINA FASO

*Exercice 2024-2025*

### Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Préface.....                              | 2  |
| Résumé exécutif.....                      | 3  |
| Introduction .....                        | 5  |
| Résumé synthétique.....                   | 8  |
| Tableau récapitulatif.....                | 8  |
| Figure de synthèse .....                  | 9  |
| Analyse détaillée par dimension .....     | 10 |
| A. Capacités.....                         | 10 |
| B. Coordination .....                     | 14 |
| C. Financement.....                       | 18 |
| D. Partenariat .....                      | 22 |
| E. Politique, influence et plaidoyer..... | 26 |
| Recommandations .....                     | 29 |
| Annexes .....                             | 30 |

# Préface

C'est avec une profonde gratitude que je vous présente ce rapport sur le baromètre de la localisation de l'aide humanitaire au Burkina Faso. Ce document est le résultat d'un travail collectif exemplaire, qui n'aurait pas été possible sans l'engagement des nombreux acteurs nationaux et internationaux impliqués dans les enquêtes et ateliers. Je remercie particulièrement l'International Council of Voluntary Agencies (ICVA) et le forum des ONG en Afrique de l'Ouest et Centrale (FONGA) pour leur appui technique et financier, essentiel à la qualité méthodologique de cette étude.

Ce rapport propose des recommandations clés pour avancer vers une localisation effective de l'aide : adapter les normes et outils humanitaires aux réalités des ONG nationales et locales ; renforcer leur soutien organisationnel au-delà des aspects opérationnels ; mieux les intégrer dans les cadres de coordination, avec un transfert accru de ressources financières et humaines ; assurer un accès équitable et transparent aux financements ; et formaliser des partenariats stratégiques fondés sur l'éthique et l'équité entre acteurs locaux et internationaux.

Ces actions requièrent une mobilisation forte et concertée de tous les acteurs. La localisation ne signifie pas un remplacement des acteurs internationaux, mais une collaboration harmonieuse tirant parti des forces complémentaires de chacun.

Un point essentiel reste à approfondir : la participation effective des communautés affectées par les crises. Cette dimension, absente de cette première édition pour des raisons méthodologiques, devra être intégrée à la prochaine mise à jour. C'est par cette implication directe que nous assurerons une réponse humanitaire véritablement adaptée aux besoins des populations.

Enfin, je félicite l'équipe rédactionnelle et de pilotage pour son professionnalisme et son dévouement qui ont permis de produire un rapport clair et pertinent, base solide pour orienter nos efforts.

Je vous invite toutes et tous à vous approprier ce rapport, à en tirer les enseignements, et surtout à agir ensemble pour faire avancer durablement la localisation au Burkina Faso. Ensemble, nous pouvons construire un système humanitaire plus inclusif, efficace et durable.

Abdoulaye OUEDRAOGO  
Président du Conseil d'Administration  
Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG)

# Résumé exécutif

L'objectif principal de cette étude, intitulée "Baromètre de la localisation", est de renforcer la redevabilité des acteurs et de dynamiser le leadership local en fournissant une évaluation quantitative et qualitative des progrès accomplis et des défis restants. En se basant sur une méthodologie régionale adaptée au contexte national, l'étude vise à établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation, permettant d'orienter les priorités et objectifs collectifs pour la communauté humanitaire et à formuler des propositions concrètes pour améliorer la localisation dans le pays.

La "localisation" est un concept central de l'aide humanitaire depuis le Sommet Humanitaire Mondial de 2016. Il s'agit "d'apporter davantage de soutien aux intervenants locaux et nationaux et renforcer les mécanismes de financement dont ils disposent". Les engagements initiaux prévoyaient d'augmenter les investissements pluriannuels dans les capacités institutionnelles et d'atteindre un objectif d'au moins 25% du financement humanitaire alloué directement aux acteurs locaux et nationaux d'ici 2020. Depuis, des révisions ont été faites pour placer les communautés au cœur de la localisation et garantir des partenariats équitables, un leadership et un ancrage national des interventions. Cependant, l'absence d'objectifs clairs et de critères mesurables rend difficile l'évaluation des progrès. C'est dans ce contexte que le SPONG a initié et piloté cet état des lieux de la localisation au Burkina Faso, avec le soutien initial d'ICVA puis du FONGA<sup>1</sup>.

## État des lieux de la localisation au Burkina Faso

Le Baromètre de la localisation brosse un tableau nuancé de l'état d'avancement des engagements en matière de localisation au Burkina Faso en 2024. Si des progrès notables ont été réalisés, en particulier en ce qui concerne la participation des ONG nationales et locales (ONGN/L) aux instances de coordination, des défis significatifs demeurent, notamment en matière de financement et de partenariats.

### Des avancées en matière de coordination, mais un leadership encore trop faible

L'étude montre une percée notable des organisations nationales et locales (ONGN/L) dans les espaces de coordination humanitaire. Elles ont désormais une place officielle, des sièges statutaires dans tous les forums essentiels, des clusters au Groupe de travail sur l'accès. Les documents clés de l'aide humanitaire, comme le Plan de Réponse Humanitaire, sont de plus en plus souvent élaborés avec leur participation.

Cependant, cette présence ne garantit pas une réelle influence. Les ONGN/L sont invitées à la table, mais elles ne dirigent pas la conversation. Aucune d'elles n'occupe de poste de leadership ou de co-leadership dans les clusters nationaux, une situation qui contraste avec les démembrements régionaux. Le manque de financement dédié et la rigidité de l'architecture humanitaire empêchent les acteurs locaux d'assumer pleinement ces rôles. Le Baromètre révèle que le problème n'est pas le manque de compétences du personnel, mais l'absence de ressources financières pour le soutenir.

---

<sup>1</sup> Forum des ONG d'Afrique de l'Ouest et Centrale

## **Les ressources financières, pivot central de la localisation et source de frustration**

Le financement est le point de friction le plus aigu. Seulement 25 % des fonds des ONGN/L proviennent directement des bailleurs de fonds. Les portes de l'accès direct aux financements restent difficiles à franchir pour les acteurs locaux, qui font face à des délais trop courts et à un manque d'informations sur les appels à projets.

Mais le vrai problème n'est pas seulement la quantité, c'est la qualité du financement. C'est l'un des constats les plus sombres de l'étude. Pour 63% des répondants, les conditions d'accès aux fonds ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs. Les frais de fonctionnement et les coûts de renforcement institutionnel sont trop souvent ignorés, laissant les ONGN/L dans une situation délicate, réduisant leurs capacités de développement et d'atteinte des standards de qualité exigés.

## **Des partenariats asymétriques et de court terme**

Les partenariats, bien qu'ils se veulent équitables, sont souvent une source de déséquilibre. Malgré l'existence d'un accord général sur le caractère équitable des procédures et des relations entre partenaires, la répartition des financements au sein des partenariats est considérée comme inéquitable par 50% des répondants. Les ONGN/L estiment que la répartition des fonds est en leur défaveur, bien qu'elles soient responsables de la majeure partie de la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Le caractère éphémère de ces collaborations est également une frustration majeure. La plupart des partenariats sont de type "projet" et ils prennent fin en même temps que le financement. L'étude révèle que les stratégies et les ambitions à long terme des ONGN/L sont rarement intégrées dans ces collaborations. L'implication des ONGN/L dans les phases de conception des projets, de dimensionnement des budgets et d'évaluation reste très limitée, ce qui renforce l'asymétrie de la relation.

## **Visibilité et plaidoyer : l'ombre de l'international**

Enfin, la visibilité des ONGN/L est un autre enjeu qui peine à progresser. Malgré leur engagement sur le terrain, seulement 27% des répondants estiment que leur visibilité est en adéquation avec la réalité de leur implication. La communication et le plaidoyer sont encore largement dominés par les structures internationales. Ce monopole de la communication prive les ONGN/L d'une opportunité cruciale de mobilisation de ressources, les empêchant de mettre en valeur leurs actions auprès des bailleurs.

En conclusion, le Baromètre de la localisation au Burkina Faso révèle un paysage humanitaire en mutation. La porte est entrouverte pour les acteurs locaux, mais les verrous du financement et de la reconnaissance effective demeurent. Le rapport constitue un appel à l'action pour que les engagements de la localisation deviennent une réalité, où la voix, le leadership et l'autonomie des acteurs nationaux et locaux deviennent le cœur de l'action humanitaire.

# Introduction

## Cadre de l'étude

La localisation est devenue un enjeu central de l'aide humanitaire, particulièrement depuis les engagements du Grand Bargain adoptés lors du Sommet Mondial Humanitaire de 2016. Parmi ces dix engagements, deux concernent directement la localisation : (1) augmenter et soutenir les investissements pluriannuels dans les capacités institutionnelles des acteurs locaux et nationaux, et (2) atteindre un objectif de 25 % du financement humanitaire destiné à ces acteurs aussi directement que possible. Deux révisions ultérieures ont recentré la localisation sur les populations affectées et élargi ses objectifs pour inclure des partenariats équitables, le leadership local et l'ancrage national des interventions.

En Afrique de l'Ouest, plusieurs initiatives ont été entreprises pour renforcer la place et le rôle des ONG nationales dans les réponses humanitaires, parallèlement au développement de différentes approches méthodologiques d'évaluation. Néanmoins, sans objectifs clairement établis et critères mesurables, il restait difficile d'évaluer les progrès réalisés en matière de localisation et d'identifier les défis restants.

Le SPONG a lancé deux initiatives complémentaires pour renforcer la redevabilité des acteurs et dynamiser les démarches en faveur d'un leadership local : l'élaboration de lignes directrices nationales sur la localisation et la mise en place du « Baromètre de la localisation », qui fait l'objet du présent rapport. Inspirée par l'initiative du SPONG au Burkina Faso et développée à l'échelle régionale, la méthodologie du Baromètre permet d'évaluer quantitativement et qualitativement le degré de localisation des réponses humanitaires, d'en suivre l'évolution et de mettre en lumière réussites et défis. Le projet régional couvre huit pays en 2024/2025 : Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Mali, Niger, Nigéria, Tchad et RD Congo.

L'approche est portée au niveau régional par le FONGA, sur la base d'un travail initialement amorcé par ICVA. Elle s'appuie néanmoins fortement sur le leadership national, via le comité national de pilotage du projet, afin d'assurer l'alignement avec les besoins et attentes des acteurs locaux, la pleine appropriation du projet et sa durabilité. Le SPONG a ainsi pris la direction du projet au Burkina Faso, tirant parti des avancées récentes en matière de localisation. Ces résultats permettront également d'inspirer les lignes directrices de la localisation en fixant des priorités et objectifs collectifs pour la communauté humanitaire.

## Approche méthodologique

La méthodologie développée s'inspire de méthodologies existantes<sup>2</sup> et en adapte les composantes afin de dessiner une approche qui soit : 1) contextualisable, 2) comparable et 3) durable.

Les objectifs de cette méthodologie visent à :

- (i) **établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation** au niveau régional AOC, permettant des comparaisons entre pays et pouvant servir de base à des évaluations répétées dans le temps.
- (ii) **développer les capacités de plaidoyer** aux niveaux national et régional et
- (iii) mettre en place un **système d'échange de bonnes pratiques** et d'enseignements.

---

<sup>2</sup> HAG, NEAR et IASC notamment

Dans chaque pays, le forum des ONG national a piloté le processus, avec l'appui de consultants techniques pays et du niveau régional. Une démarche de définition de l'agenda localisation a été développée par les partenaires des forums ONGN/L, permettant d'identifier des variables de suivi de sa mise en œuvre. Le niveau régional est responsable de l'aspect comparatif régional de l'étude, de veiller à la cohérence entre la méthodologie de collecte et les résultats obtenus et de faciliter les échanges constructifs de bonnes pratiques entre les pays.

Le suivi de la mise en œuvre de l'agenda de localisation est structuré en cascade de sorte à permettre l'identification de variables clés SMART<sup>3</sup> au travers de trois niveaux analytiques :

- **Dimensions** : les grands thèmes de la localisation, correspondant aux axes de travail consensuels de l'agenda.
- **Enjeux** : pour chaque dimension, les problématiques spécifiques à considérer afin d'évaluer les progrès réalisés.
- **Questions d'intérêt** : pour chaque enjeu, les questions précises permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et de caractériser la situation.

Les dimensions et enjeux sont définis via le cadre méthodologique qui s'impose à tous les pays tandis que les questions d'intérêts et variables associées sont ajustées au niveau de chaque pays.

Dans le cas du Burkina Faso et de cet exercice, ce sont 56 questions d'intérêt et 149 variables associées qui ont été utilisées pour répondre aux 21 enjeux de la localisation organisés en 7 dimensions (voir liste complète en Annexe). Après un travail autour de ce cadre durant la phase d'analyse, cette liste issue d'une version 1 du cadre méthodologique a été revue que les 6 dimensions et 18 enjeux associés dans le présent rapport. Ce nouveau cadre fera référence pour le prochain exercice.

## Limites

Les éléments suivants sont considérés comme des limites de la démarche :

### ◆ Représentativité :

La participation aux différentes enquêtes ne permet pas de disposer de jeux de données représentatifs de l'ensemble des acteurs impliqués dans la réponse humanitaire. Si ce constat reflète en soi une difficulté à traiter certains aspects de la localisation, notamment les données jugées sensibles, plusieurs facteurs peuvent expliquer les taux de participation moyens observés :

- Des enquêtes menées durant le début du second semestre de l'année limitant de fait l'implication des uns et des autres en lien avec la prise de congés annuels et le ralentissement des efforts de coordination.
- Une démarche innovante et nouvelle, nécessitant un temps spécifique pour amener les différentes organisations à intégrer celle-ci.

---

<sup>3</sup>Spécifique; Mesurable Atteignable Réaliste (anglais : *Realistic*, même si on trouve une variante en *Relevant*, pour pertinent) ;Temporellement défini

- Une certaine faiblesse concernant la communication autour de la démarche, limitant l'implication des différents acteurs.
- La sensibilité de certaines données – en particulier financières – qui a limité la participation de certaines organisations craignant que ces données ne soient utilisées pour une catégorisation ultérieure.
- La durée de remplissage et la complexité des questionnaires.

Questionnaire

| Participation Burkina Faso | Perception | Acteur     | Finance   | Partenariat | Coordination |
|----------------------------|------------|------------|-----------|-------------|--------------|
| ONGN/L                     | 104        | 62         | 27        | 35          | 4            |
| ONGI                       | 87         | 40         | 21        | 23          | 3            |
| UN                         | 17         | 1          | 0         | 2           | 5            |
| Bailleurs                  | 4          | 0          | 0         | 0           | 0            |
| <b>TOTAL</b>               | <b>212</b> | <b>103</b> | <b>48</b> | <b>60</b>   | <b>12</b>    |

Cette limite est globalement considérée comme mineure. Toutefois, pour certains acteurs - notamment l'État et les bailleurs - des jeux de questions ont été retirés de l'analyse en raison de taux de participation trop faibles.

◆ *Logique d'enquête déclarative :*

Le Baromètre de la localisation n'est pas un outil de contrôle mais un outil d'analyse. Aussi, il n'a pas pour mission de vérifier les données mises à disposition par le biais de processus de vérification approfondie. Les éléments analysés dans le présent rapport ont néanmoins été croisés sur base de plusieurs jeux de données puis questionnés au travers des entretiens bilatéraux afin d'assurer une certaine cohérence de l'analyse. Si les résultats bruts obtenus peuvent donc contenir des réponses biaisées, on estime que celles-ci sont non représentatives sur l'ensemble des données obtenues et que les processus de croisement des données ont permis de limiter leur prévalence.

Enfin, les biais de réponse cognitive notamment sur les questions de perception permettent au contraire de mieux intégrer les enjeux de positionnement, aspect qui reste au cœur de la logique de déploiement de l'agenda localisation.

◆ *Absence de traitement de la dimension Participation :*

La Participation est une dimension clé des différentes méthodologies d'analyse de la localisation au sens de *participation des populations affectées*. Cette nuance ayant été biaisée durant l'atelier de lancement et le cadre méthodologique n'ayant pas proposé de mode de collecte spécifique à ce point, aucune donnée ne permet de traiter cette dimension qui est donc mise de côté pour ce premier exercice. Un travail sera fait de sorte à intégrer celle-ci pour les exercices suivants.

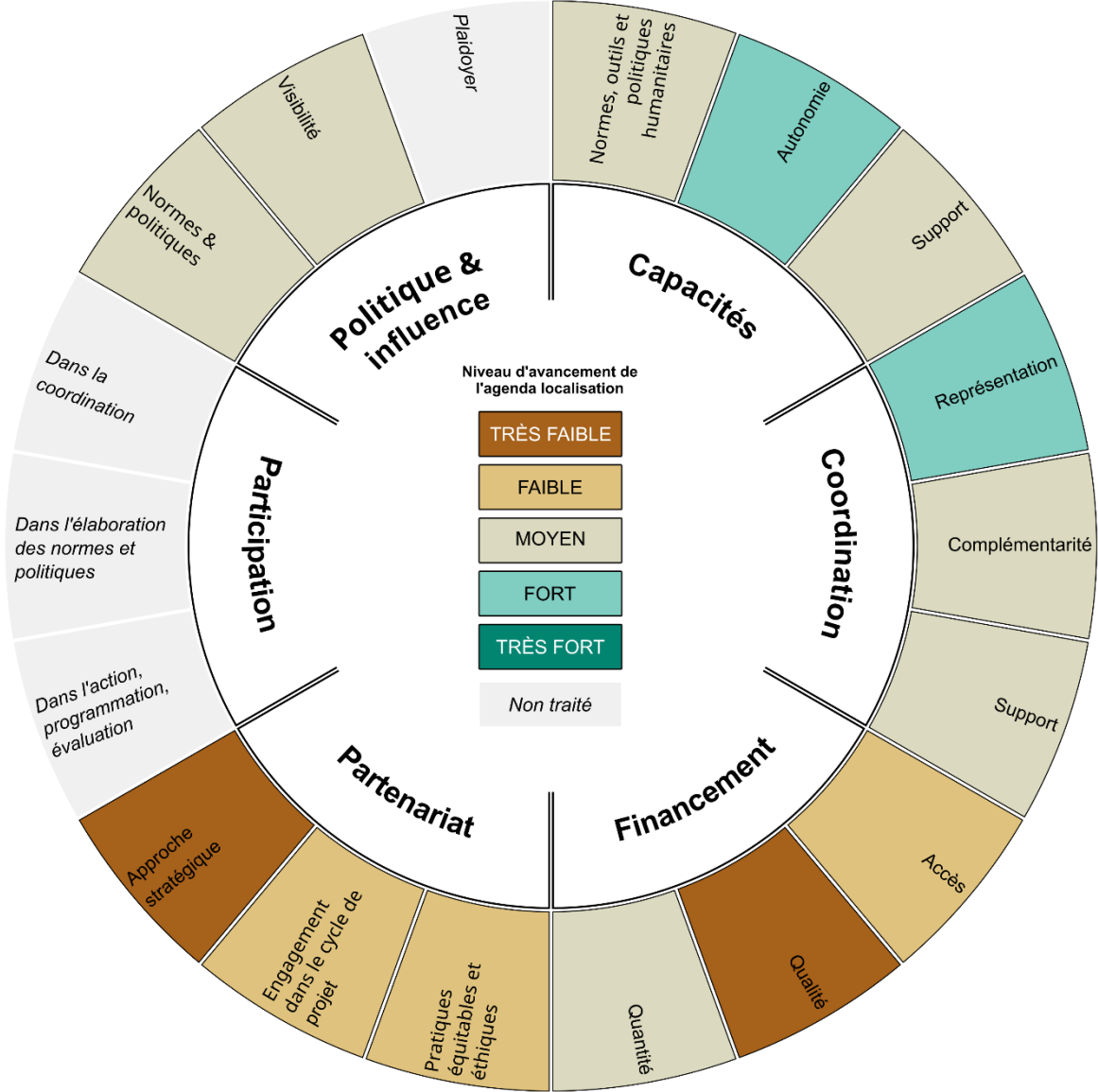
Une session de leçons apprises sera organisée au niveau régional à la fin du premier exercice afin de réfléchir aux améliorations et changements à apporter pour la suite, tenant compte notamment des limites observées.

# Résumé synthétique

Tableau récapitulatif

| Dimension                        | Enjeu                                       | Définition   | Niveau d'avancement |
|----------------------------------|---|--|---------------------|
| Capacités                        | Normes, outils et politiques humanitaires   | Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.  | Moyen               |
|                                  | Autonomie                                   | Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.  | Fort                |
|                                  | Support                                     | Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs dans leur montée en compétence.   | Moyen               |
| Coordination                     | Représentation                              | Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination  | Fort                |
|                                  | Complémentarité                             | La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.   | Moyen               |
|                                  | Appui                                       | Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.   | Moyen               |
| Financement                      | Accès                                       | Les ONGN/L ont accès au financement le plus direct possible.   | Faible              |
|                                  | Qualité                                     | La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle des financements des ONGI.  | Très faible         |
|                                  | Quantité                                    | La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.  | Moyen               |
| Partenariat                      | Pratiques équitables et éthiques            | Les partenariats entre ONGN/L et ONGI/ONU sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques   | Faible              |
|                                  | Engagement dans le cycle de projet          | Les partenariats des ONGN/L permettent leur implication ainsi que leur prise de responsabilités dans l'ensemble des étapes du cycle de projet et notamment dans les processus de dimensionnement, d'évaluation et de gestion financière. | Faible              |
|                                  | Approche stratégique                        | Les ONGN/L sont impliquées dans des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent leurs ambitions ainsi que leurs objectifs.  | Très faible         |
| Participation                    | Dans l'action, programmation, évaluation    | Les communautés participent à façonner la programmation, y compris d'évaluer le travail des ONGI.  | <i>Non traité</i>   |
|                                  | Dans l'élaboration des normes et politiques | Les communautés participent à l'élaboration de normes communautaires/ contextualisées pour tous les acteurs travaillant dans ce contexte.  | <i>Non traité</i>   |
|                                  | Dans la coordination                        | Les communautés sont actrices de la coordination de l'aide.  | <i>Non traité</i>   |
| Politique, influence & plaidoyer | Normes et politiques                        | Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.  | Moyen               |
|                                  | Listes des                                  | Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteurs clés de l'aide.  | Moyen               |
|                                  | Plaidoyer                                   | Les ONGN/L développent des stratégies d'influence et de plaidoyer à toutes les échelles  | <i>Non traité</i>   |

Figure de synthèse



# Analyse détaillée par dimension

## A. Capacités

Les ONGN/L au Burkina Faso sont nombreuses et très diverses et une partie semble avoir considérablement renforcé ses capacités ces dernières années - au niveau de leurs mécanismes de gestion mais également dans le domaine humanitaire. Cette capacité est cependant inégale et les acteurs internationaux tendent à concentrer leur support sur un petit nombre de structures et sur les capacités opérationnelles plutôt que organisationnelles.

Afin de renforcer durablement les capacités des ONGN/L, les acteurs devraient :

1. Contextualiser les normes, outils et politiques humanitaires et les rendre accessibles aux ONGN/L ;
2. Accroître le soutien apporté aux ONGN/L sur des renforcements organisationnels/ structurels et non uniquement opérationnels ;
3. Entamer une réflexion collective sur les traitements salariaux et les avantages du personnel des ONGN/L afin d'améliorer la rétention du personnel.

| Dimension | Enjeu                                     | Définition  | Niveau d'avancement |
|-----------|---|---|---------------------|
| Capacités | Normes, outils et politiques humanitaires | Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte. | Moyen               |
|           | Autonomie                                 | Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.   | Fort                |
|           | Support                                   | Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs dans leur montée en compétence.    | Moyen               |

## AA. Normes, outils et politiques humanitaires

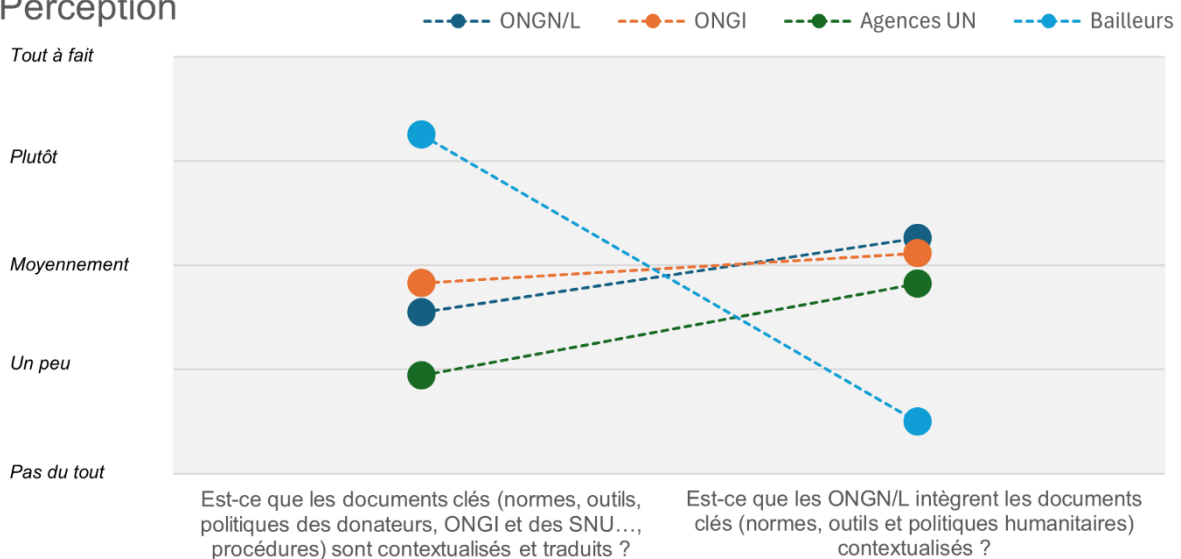
### Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.

Les bailleurs estiment que malgré la contextualisation des documents et l'implication active des ONGN dans leur élaboration, les ONGN n'ont que très peu de compétences sur les politiques humanitaires et n'intègrent pas les documents clés. Ils estiment également que la notion de sensibilité au conflit n'est pas intégrée par les acteurs nationaux.

La tendance inverse s'observe chez les ONGN et ONGI : la perception est que les politiques ne sont pas suffisamment contextualisées et que les ONGN ne sont pas - ou très peu - associées à ces processus tandis qu'elles les connaissent et les intègrent. Les ONGN/L et ONGI estiment également que la notion de sensibilité au conflit est intégrée.

Les UN sont plus proches de la perception des ONG mais sont globalement plus critiques sur la contextualisation des politiques et leur intégration par les ONGN/L. Les UN et l'Etat sont en revanche d'accord avec les ONGN/L et ONGI sur l'intégration de la sensibilité au conflit par les acteurs.

### Perception



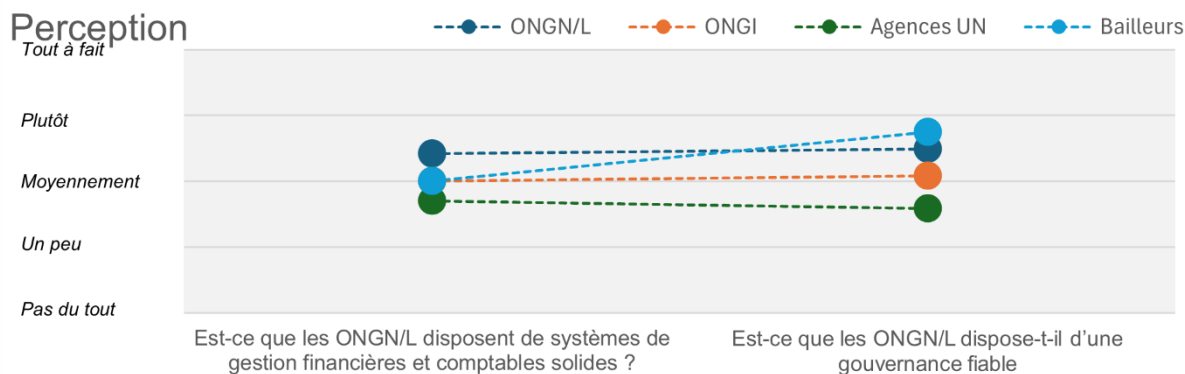
Un répondant estime que « les ONGN/L sont consultées mais peu écoutées. En général, les normes viennent d'ailleurs et sont imposées ». Un autre que « Très peu de normes et politiques sont contextualisées, encore moins élaborées en collaboration avec les ONGN/L jugées très souvent comme peu expérimentées et incompetentes en la matière ».

Les données recueillies montrent également que moins de 30% des ONGN/L intègrent les normes dans leurs documents stratégiques. Des variations significatives existent cependant pour chaque norme et politique : les normes les plus connues et intégrées dans les stratégies des ONGN/L sont (dans l'ordre décroissant) : la stratégie du cluster protection, le Plan national de réponse humanitaire 2024 (PNRH), le cadre stratégique opérationnel WASH 2023 et, enfin, le plan de réponse humanitaire 2024.

## AB. Autonomie

### Les ONGN/L fonctionnent en autonomie.

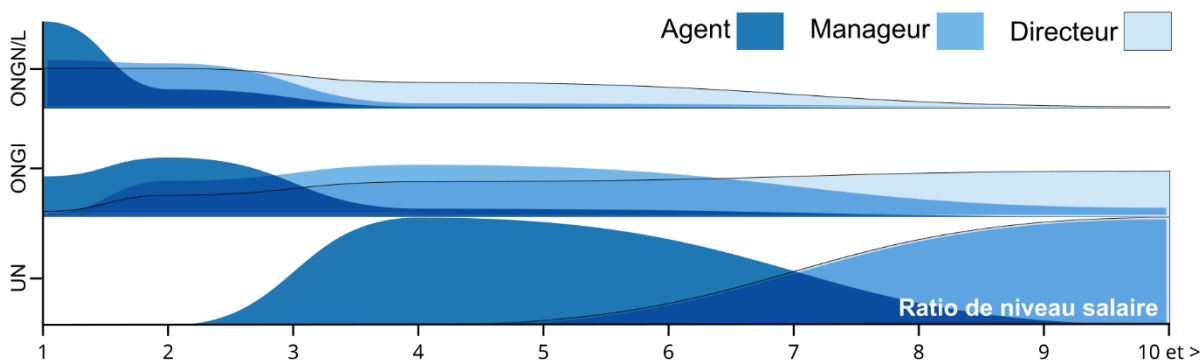
De manière générale, les ONGN/L sont perçues comme relativement autonomes dans leur fonctionnement interne. Les ONG internationales et les bailleurs expriment une appréciation globalement positive de leurs capacités financières, comptables et de gouvernance. Les agences des Nations Unies adoptent un avis plus nuancé.



Cette perception positive est corroborée par les données recueillies dans les questionnaires complémentaires : parmi les ONGN/L ayant participé à l'étude, 98% ont des ressources humaines dédiées à la finance, 84% disposent d'outils de gestion financière et comptable spécifique, 95% disposent de documents stratégiques et de manuels de procédures, 90% sont en conformité vis-à-vis des textes de l'administration publique et 87% ont tenu une session statutaire sur l'exercice annuel précédent.

En revanche, la rétention des personnels qualifiés apparaît comme un point faible : 51 % des répondants estiment que les ONGN/L ne peuvent pas ou peu retenir leurs ressources humaines compétentes (et 28 % jugent cette capacité seulement « moyenne »). Fait notable, les ONGN/L elles-mêmes ont une vision plus optimiste que les autres acteurs — mais cette perception varie selon le poste occupé : les directeurs se montrent plus critiques que les agents. Par ailleurs, 31 % des ONGN/L déclarent que certains de leurs employés ont été approchés par une ONGI au cours des douze derniers mois.

Les réponses confirment également l'existence d'un traitement différencié selon les types d'acteurs : les salaires pratiqués par les Nations Unies et les ONGI sont nettement supérieurs à ceux proposés par les ONGN/L. Cette forte compétition salariale — souvent liée à la fragilité financière des structures nationales — est régulièrement citée dans les commentaires comme un obstacle majeur à la fidélisation des équipes.



## AC. Support

### Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs.

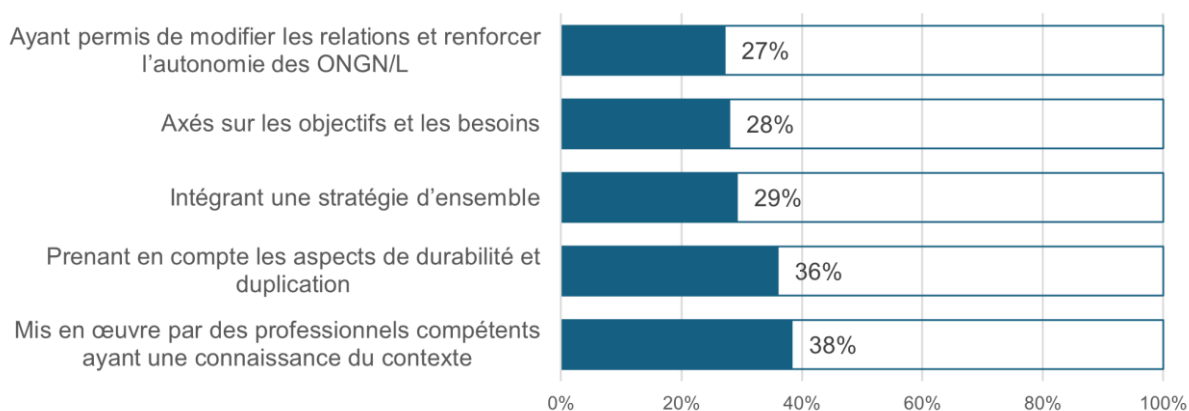
Globalement les réponses sont positives pour toutes les questions. C'est d'ailleurs l'un des enjeux les plus positifs de cette enquête.

L'Etat est l'acteur le plus critique sur le support apporté mais reste aux alentours de la moyenne. Les autres répondants estiment majoritairement que les ONGN/L sont des acteurs de la définition de leurs besoins, le soutien qui leur est apporté est pertinent et ne leur nuit pas.

Une nuance est cependant apportée sur les enjeux de leadership : si les bailleurs et les ONGI estiment que le leadership des ONGN est effectivement soutenu par les acteurs internationaux, les ONGN, les UN et l'Etat sont plus négatifs. Les commentaires de certains répondants vont dans le même sens, estimant que : « *L'appui au renforcement des compétences des ONGN/L de la part des acteurs internationaux concernent des thématiques opérationnelles et non celles orientées vers des réformes institutionnelles et organisationnelles* ». Ce commentaire est repris à plusieurs reprises, par différents types d'acteurs.

Cette nuance est corroborée par les questionnaires complémentaires : environ 50% des partenariats intègrent un aspect de renforcement de capacités ; toutefois, une très faible proportion a effectivement pris en compte les besoins des ONGN/L et permis de renforcer leur autonomie. Ce constat est partagé par tous les acteurs bien que les données montrent que les ONGI et les UN ont une vision beaucoup plus positive que les ONGN/L.

Taux de processus de renforcement des compétences :



## B. Coordination

Globalement, les perceptions sont positives sur l'intégration des ONGN/L et de leurs représentants dans les cadres de coordination. En revanche, celles-ci sont beaucoup plus mitigées quant à la complémentarité et l'appui aux cadres nationaux.

Un effort important a été fait par les structures de coordination au Burkina Faso pour intégrer les ONGN/L. En 2024, elles disposent en effet de sièges statutaires dans tous les fora essentiels de la coordination humanitaire (clusters, EHP, Groupe de travail sur l'accès, etc.). Cependant, cette présence est parfois limitée du fait de leur capacité insuffisante en moyens humains et/ou financiers afin d'impulser un leadership local. La présence réelle des structures nationales aux forums de coordination est en effet inégale – à la fois par forum et dans le temps. Il est également noté que les ONG nationales sont globalement associées aux évaluations de besoins mais que la coordination fait défaut au moment des réponses.

Il est par ailleurs crucial de noter ici qu'aucune structure de coordination nationale issue de la réforme humanitaire (HCT, AoR, ICCG, clusters, etc.) n'intègre d'ONGN/L dans les positions de lead. Cette donne change au niveau des démembrements régionaux, où le co-leadership est souvent assuré par une ONGN/L. Certains participants notent par ailleurs que des structures internationales recrutent les co-lead de cluster au sein des structures nationales. Cela reflète que le problème n'est pas la capacité des ressources humaines des structures nationales mais la difficulté de mobiliser des financements dédiés.

Afin de renforcer le leadership local dans la coordination humanitaire, plusieurs priorités apparaissent donc ici :

- 1) Renforcer la capacité financière et humaine des ONGN/L à participer activement aux cadres de coordination existants et à en assurer le co-leadership - une réflexion sur les mécanismes de financement des postes de co-leadership par les organisations nationales est à ce titre nécessaire.
- 2) Impulser une discussion collective sous le leadership de OCHA pour développer la complémentarité entre les forums existants au niveau national et régional.
- 3) Repenser l'architecture de coordination humanitaire nationale pour intégrer des ONGN/L dans le leadership des différents fora.
- 4) Établir un mécanisme systématique de collecte des listes de participation afin de suivre la participation effective des structures nationales dans les différents organes de coordination.

| Dimension    | Enjeu           | Définition   | Niveau d'avancement |
|--------------|-----------------|--|---------------------|
| Coordination | Représentation  | Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination  | Fort                |
|              | Complémentarité | La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.   | Moyen               |
|              | Appui           | Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire. | Moyen               |

## BA. Représentation

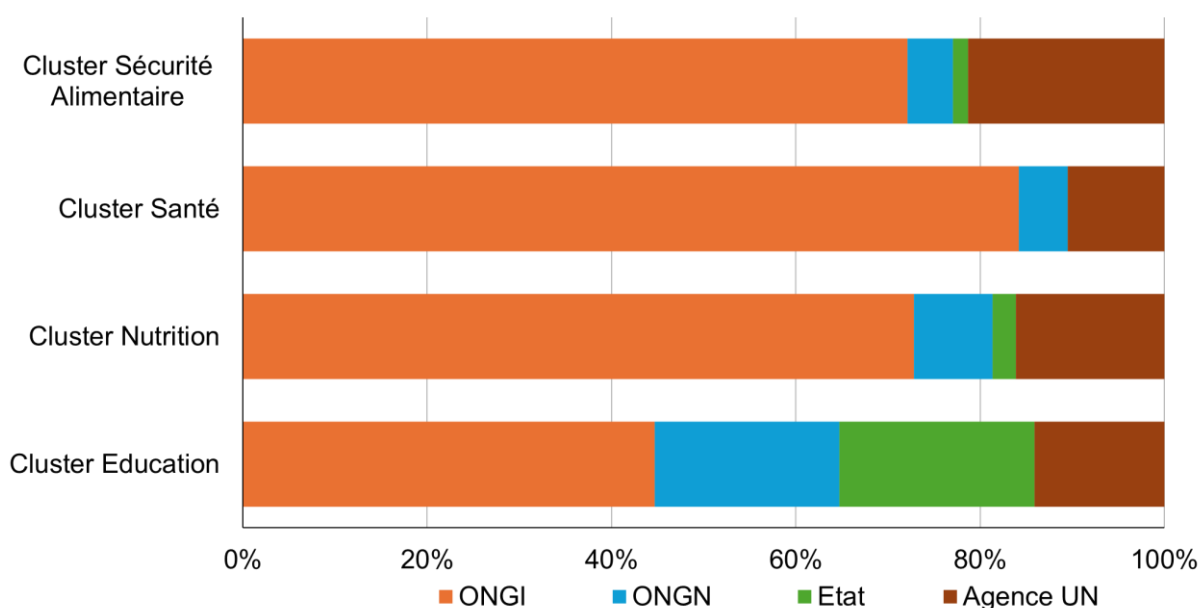
### Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination

Réponses très positives sur cet enjeu, tous les acteurs répondent au-delà de la moyenne sur l'ensemble des questions posées. La perception des acteurs internationaux (ONGI, UN, bailleurs) est cependant plus positive que celle des structures nationales.

Ainsi, 40% des répondants estiment que les ONGN/L sont présentes dans les instances de coordination et que leur intégration est facilitée. Les répondants affirment d'ailleurs que 30% des documents produits dans les douze derniers mois ont été développés avec la participation des ONGN/L.

Il apparaît cependant qu'au niveau national aucune instance de coordination issue de la réforme humanitaire n'intègre les ONGN/L dans les positions de leadership ou de co-leadership. Les listes de présence collectées auprès de 4 clusters (santé, sécurité alimentaire, nutrition et éducation) montrent un taux de participation des ONGN/L largement inférieur à celui des structures internationales.

Taux de participation par cluster ayant participé à l'enquête



Le défi relevé par les participants à l'enquête porte essentiellement sur la qualité et la continuité de la participation des ONGN/L : un répondant indique ainsi « *Des représentants des ONGN/L participent à l'EHP, mais leur présence au sein des organes de coordination reste encore faible en raison d'une architecture de coordination peu sensible aux structures locales avec des postes de lead et co-lead prédéfinis pour certaines ONGI ou agences UN* ». Certaines initiatives et concertations ont démarré au sein du Groupe Thématique Humanitaire du SPONG pour renforcer la qualité de la participation.

Par ailleurs, ici encore, les acteurs mentionnent les financements comme un frein à leur pleine participation : « *Beaucoup n'arrivent pas à participer car n'ayant souvent pas les moyens* ».

## BB. Complémentarité

### La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.

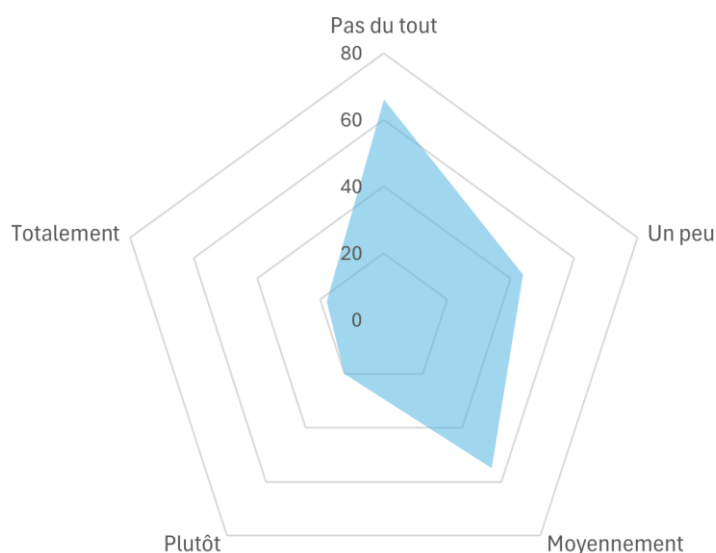
Cet enjeu ne fait pas l'objet d'une perception clairement tranchée - sur la duplication des cadres de coordination, presque la moitié des participants a répondu « moyennement » ou « ne sait pas ». C'est d'ailleurs le plus fort taux d'abstention du questionnaire. Sur les logiques de collaboration, 40% ont répondu moyennement - ici encore, le plus fort taux de réponse « moyenne » du questionnaire. Un consensus clair émerge en revanche sur le leadership des ONGN/L dans la réponse : plus de 50% des répondants estiment que les ONGN/L ne dominent pas la réponse et la prise de décision.

En effet, si les ONGN/L sont intégrées dans les structures de coordination (cf. enjeu précédent), elles n'en assument pas le leadership : *« Les postes de leadership sont difficiles d'accès par les ONGN/L du fait de la forme rigide de l'architecture de la réponse humanitaire [...] au regard de leur faible poids financier et de visibilité, la prise de décision n'est pas l'apanage des ONGN/L qui sont le plus souvent obligées de subir certaines décisions »*.

Par ailleurs, l'activation du système des clusters et la mise en place des cadres de coordination humanitaires s'est faite sans prise en compte des mécanismes qui préexistaient (CONASUR et ses démembrements jusqu'au département). Un répondant indique ainsi : *« à part le SPONG, que la coordination humanitaire a impliqué, les autres cadres locaux et nationaux de coordination des actions ont juste été remplacés ou mis à l'écart. C'est le cas du CNOSC ou encore les UCRS du SPONG qui auraient pu participer à la coordination des clusters dans les régions »*.

La question est cependant plus complexe et interroge la nécessité ou pas de mettre en place des mécanismes différenciés : *« La sensibilité au conflit et les principes imposent une coordination distincte »*.

Est-ce que les ONGN/L dirigent la réponse et dominent la prise de décision ?



## BC. Appui

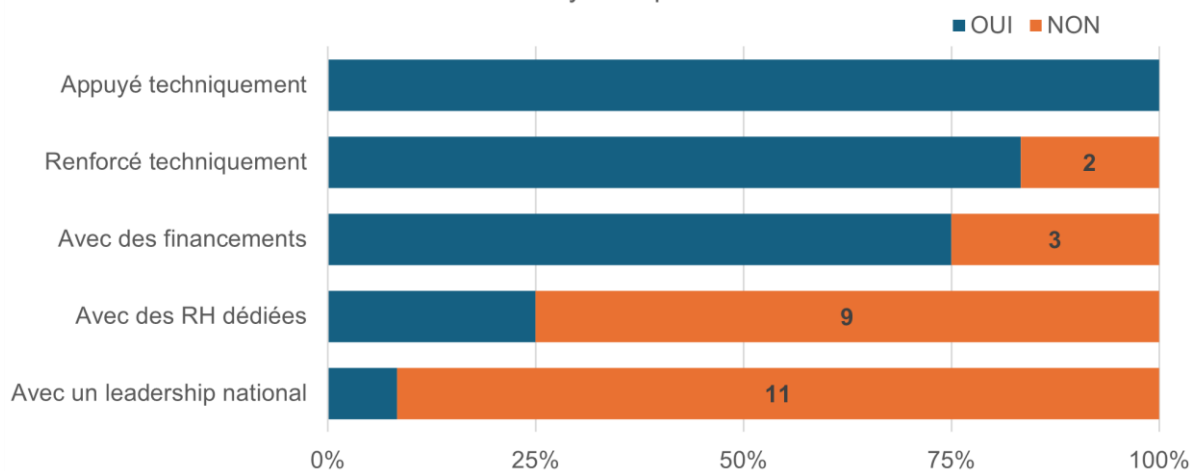
**Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.**

L'ensemble des types d'acteurs semblent globalement d'accord - avec des données qui gravitent systématiquement autour de la moyenne. La différence n'est pas significative mais les ONGI se montrent les plus positives à cette question. Cet écart pourrait s'expliquer par les mécanismes de financement - qui permettent aux ONGI de recruter des experts techniques thématiques, en particulier pour assurer le travail des clusters. Un répondant note d'ailleurs : « *L'appui des cadres de coordinations est plutôt axé sur l'appui technique que financier, or c'est l'appui financier qui est primordial* ».

Comme dit plus haut, aucun mécanisme de coordination national n'est actuellement dirigé ou co-dirigé par une structure nationale. En conséquence, l'appui reçu par les mécanismes de coordination passe par des structures internationales. Les structures de coordination déclarent ainsi en grande majorité bénéficier d'appuis financier (75%), de renforcement de compétences (83%), disposer de ressources humaines spécifiques (25%).

Le projet EMPOWER mené par CRS dans plusieurs pays dont le Burkina Faso a été relevé par des participants comme une bonne pratique ayant appuyé la représentativité et la participation des ONGN/L dans les cadres de coordination. A l'issue du projet, on note une augmentation de 60% des partenaires qui ont obtenu des postes de leadership dans la coordination humanitaire.

Situation des 12 structures de coordination ayant répondu



## C. Financement

Il n'existe pas, à ce jour, de mécanismes de collecte des données systématiques sur les fonds reçus - de façon directe ou indirecte - par les structures nationales<sup>4</sup>. Cette information est pourtant essentielle, dans une perspective de redevabilité de la communauté internationale envers les engagements pris. Tel que précisé dans les limites de l'étude, le Baromètre a permis de recenser plusieurs financements reçus mais ne peut pas être considéré comme un exercice exhaustif : les résultats pour cette dimension doivent être compris comme des ordres de grandeur.

De plus en plus de politiques des bailleurs de fonds intègrent la possibilité de financement direct aux ONGN/L. Il reste cependant des exceptions notables à cette règle et la source principale de financement des ONGN/L en pratique passe encore souvent par des montages en consortium menés par des ONGI. Lorsque les politiques permettent aux acteurs nationaux un accès direct aux financements, les standards et outils restent les mêmes que pour les ONGI.

Une priorité pour le financement des ONGN/L au Burkina Faso est distinctement la qualité des financements : malgré les engagements globaux et les standards en la matière (IASC par exemple), l'octroi des frais de fonctionnement, les coûts pour la sécurité, les ressources humaines ou le développement technique ne sont pas - ou peu - pris en charge.

Le FHRAOC est nommément cité à plusieurs reprises dans les commentaires comme une bonne pratique à poursuivre et améliorer. Les ONGN/L sont en effet spécifiquement appelées à postuler, sont intégrées dans la gouvernance du fonds et soutenues dans leurs démarches de conception de projets.

Plusieurs recommandations se dégagent de cette partie :

- 1) Les bailleurs de fonds humanitaires devraient poursuivre la transformation de leurs politiques pour permettre l'accès direct aux financements des ONGN/L en allongeant les temps de publication et de réponse et en organisant des sessions spécifiques d'information pour les ONGN/L pour présenter les conditions et les règles spécifiques de l'appel à projets.
- 2) Les standards de qualité des financements aux ONGN/L (politique IASC, position des bailleurs de fonds...) devraient être rappelés à tous les partenaires internationaux et aux partenaires nationaux afin de rendre ces pratiques équitables.
- 3) Le FHRAOC devrait être maintenu et augmenter encore ses objectifs d'octroi direct aux ONGN/L.
- 4) Engager le HCT, le GHD et le UNCT afin de développer un mécanisme systématique de collecte des données sur les taux de financement directs et indirects reçus par les ONGN/L.

| Dimension   | Enjeu    | Définition  | Niveau d'avancement |
|-------------|----------|---|---------------------|
| Financement | Accès    | Les ONGN/L ont accès au financement le plus direct possible.  | Faible              |
|             | Qualité  | La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle des financements des ONGI.                         | Très faible         |
|             | Quantité | La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités. | Moyen               |

<sup>4</sup> Voir le dernier aperçu du financement du Plan de réponse humanitaire (HRP) 2024 produit par OCHA au 7 octobre 2024 - [Rapport financement HRP](#)

## CA. Accès

### Les ONGN/L ont accès au financement direct avec peu ou pas d'obstacles

Cet enjeu - fondamental pour les ONGN/L qui y font référence dans toutes les dimensions abordées - reflète des points de vue inégaux : par exemple, à la question de savoir si les bailleurs de fonds intègrent les enjeux de localisation dans leur fonctionnement, les trois catégories d'acteurs internationaux (Nations Unies, Bailleurs et ONGI) sont plus positives que les acteurs nationaux (ONGN et Etat). Sur les autres questions (traitant de l'accès direct au financement et du soutien des internationaux dans cet accès le plus direct possible) les réponses sont mitigées et tournent autour de la moyenne.

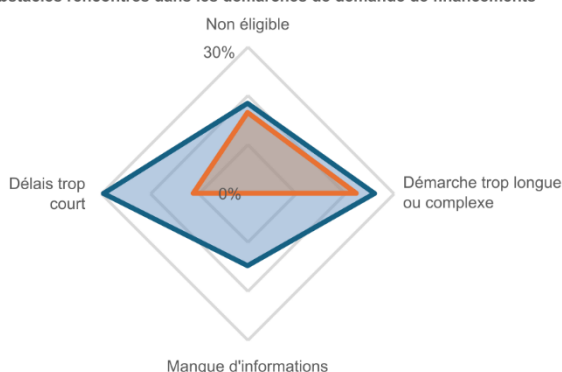
Aucun mécanisme n'existe à ce jour qui permettent de quantifier précisément les flux financiers directs et indirects aux ONGN/L. Les données collectées ici permettent cependant de donner une idée de l'ordre de grandeur des sources de financement de chaque acteur. Si 25% des financements proviennent de bailleurs directs, la plus grande proportion des financements des ONGN/L provient des consortiums ou des partenariats avec les ONGI (67% des financements selon les répondants). Environ 16% proviennent des contrats avec les Nations Unies et des mécanismes de pool fund. Cette image est à l'inverse des ONGI qui tirent 60% environ de leurs financements des bailleurs de fonds directement, 19% des financements des Nations Unies et 13% de consortium ou via des ONGI partenaires.

Le FHRAOC est salué comme l'un des mécanismes principaux d'accès direct aux fonds : de 2022 au 1er novembre 2024, 107 projets ont été financés par le FHRAOC. 23% des fonds ont été alloués directement à des partenaires nationaux et locaux (lead du projet) et 16% indirectement (partenaire dans un consortium mené par une ONG internationale).

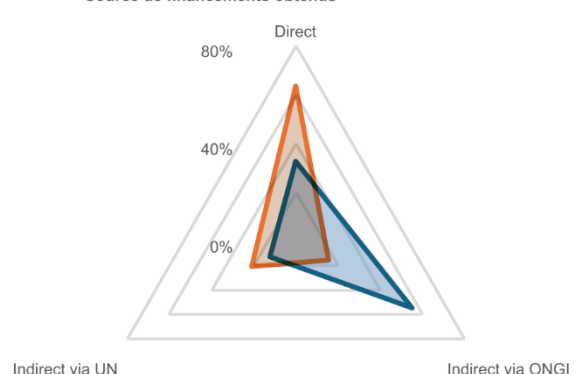
Les questionnaires mettent également en exergue les obstacles spécifiques rencontrés par les différents acteurs dans leurs démarches de financement : 15% des répondants ONGN/L déclarent avoir manqué d'informations pour répondre aux appels à projet alors qu'aucune structure internationale (0%) ne relève cette difficulté. 30% des structures nationales relèvent également des délais trop courts contre seulement 12% des acteurs internationaux.

#### Situation des ONGN/L et ONGI vis à vis des

Obstacles rencontrés dans les démarches de demande de financements



Source de financements obtenus



Enfin, il est essentiel de prendre en compte les perceptions croisées sur les capacités et le potentiel rapport de force que l'accès aux financements peut représenter. Si « Les bailleurs de fonds gardent une confiance hésitante aux ONGN/L » il semble également que certaines ONGI éprouvent une « réticence [...] à financer directement les ONG locales et de les capaciter de peur que ces dernières puissent les concurrencer auprès des bailleurs de fonds ».

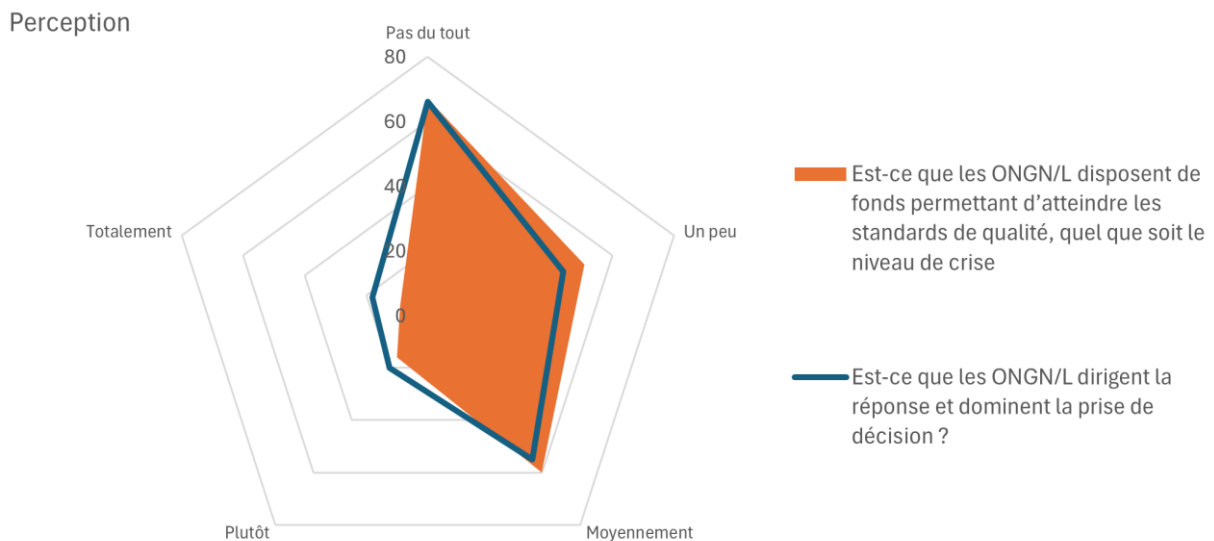
## CB. Qualité

### La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle des ONGI.

Il s'agit d'un des enjeux les plus négativement notés par les répondants - il est intéressant de noter que c'est également l'un des enjeux où les écarts type sont les plus faibles - tous les acteurs semblent globalement d'accord avec les questions.

63% des répondants considèrent que les conditions d'accès au financement ne sont pas du tout ou pas similaires entre les acteurs et 54% que les ONGN/L ne disposent pas de fonds permettant d'atteindre les standards de qualité.

Un participant résume la problématique dans ces termes : « *Plusieurs réseaux et regroupements d'acteurs locaux contribuent à plaider pour améliorer la qualité des financements des ONGN/L. [...] Plusieurs ONGI accordent beaucoup d'intérêts à la localisation en se penchant sur la question du financement en particulier sa qualité. Cependant beaucoup reste à faire* ».



Un des points majeurs qui ressort de cette enquête concerne l'octroi de frais de fonctionnement et la prise en charge des coûts nécessaires pour garantir la qualité des programmes et les capacités organisationnelles. L'octroi des frais de fonctionnement, aux partenaires nationaux, pourtant fortement recommandé par les lignes directrices internationales (IASC), ne sont pas systématiquement intégrés : 58% des financements reçus incluent des lignes budgétaires dédiées à des hors coût support et hors activités (R/D, sécurité, etc.).

Pour un participant : « *L'un des points d'achoppement à ce niveau concerne l'absence des frais de fonctionnement pour les ONGN/L. Cela handicape sérieusement leur développement institutionnel et leur amélioration en termes de respect des standards de qualité* » ou encore « *Les financements sont très souvent liés au niveau d'atteinte des standards demandés, pourtant certains standards exigent des fonds pour les réaliser et les maintenir ; ce qui n'est pas toujours disponible au niveau des ONGN/L* ».

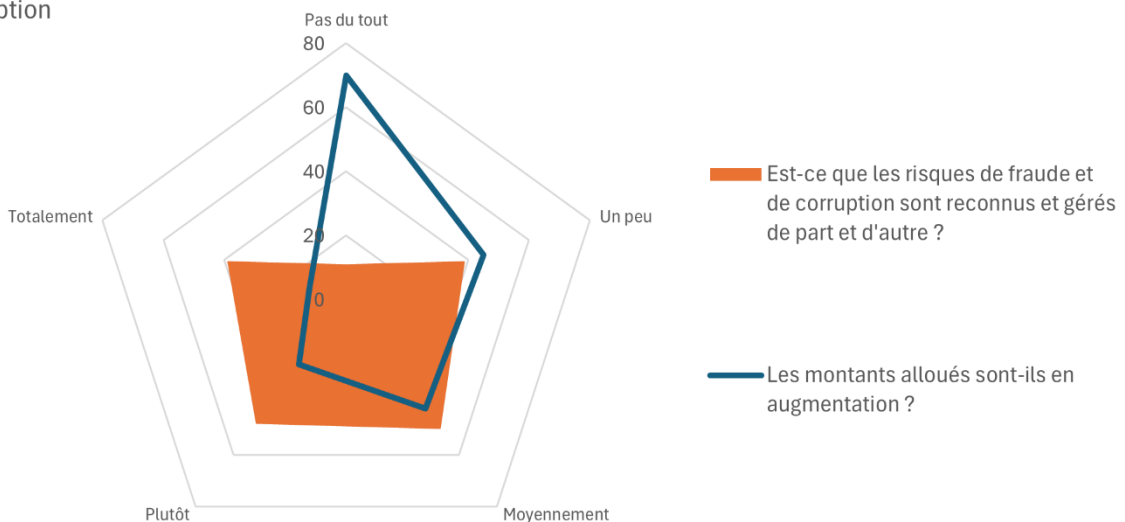
## CC. Quantité

**La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.**

L'analyse de cet enjeu fait ressortir un manque de financement global de la réponse humanitaire au Burkina Faso. Comme l'analyse un participant : « *Généralement la quantité de financement pour la réponse humanitaire au Burkina Faso est en baisse, d'où plus de compétition des acteurs compétents pour les fonds. La quantité de financement n'est pas adaptée aux besoins de la population et une stricte priorisation des besoins est toujours nécessaire* ».

Ce déficit général de financements mis à part, les acteurs reconnaissent globalement une hausse des financements pour les ONGN/L - mais notent que la répartition reste insuffisante pour être considérée comme équitable : « *Le niveau d'octroi des financements reste toujours faible en termes de montant. Ce qui rend difficile l'atteinte de l'engagement de céder 25% des financements humanitaires aux ONGN/L. toutefois le niveau a légèrement augmenté cette année grâce à un certain nombre de plaidoyer du SPONG, à la politique de certains bailleurs comme le FHRAOC mais aussi à cause de la forte réduction de l'accessibilité de certaines zones aux ONGI* ».

Perception



## D. Partenariat

Au Burkina, les ONGN/L sont globalement associés à toutes les étapes du cycle de projet - mais leur rôle dans la conception de ceux-ci et les décisions budgétaires restent encore largement l'apanage des structures internationales.

Malgré des exceptions notables, les partenariats restent souvent asymétriques, structurés par les exigences des bailleurs et des appels à projet, et se limitent fréquemment à la mise en œuvre d'activités prédéfinies.

Sur la base des analyses présentés ci-dessous, les recommandations préliminaires incluent :

- 1 Définir de façon collective et formelle (endossée par le HCT) les standards et éléments constitutifs d'un partenariat stratégique et d'une relation équitable et éthique et les promouvoir dans les partenariats ultérieurs
- 2 Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les bonnes pratiques en matière partenariale, en particulier sur les décisions d'octroi des fonds
- 3 Poursuivre les efforts de standardisation et d'allègement des procédures d'évaluation (vetting, due diligence) et de reporting pour les ONG nationales.

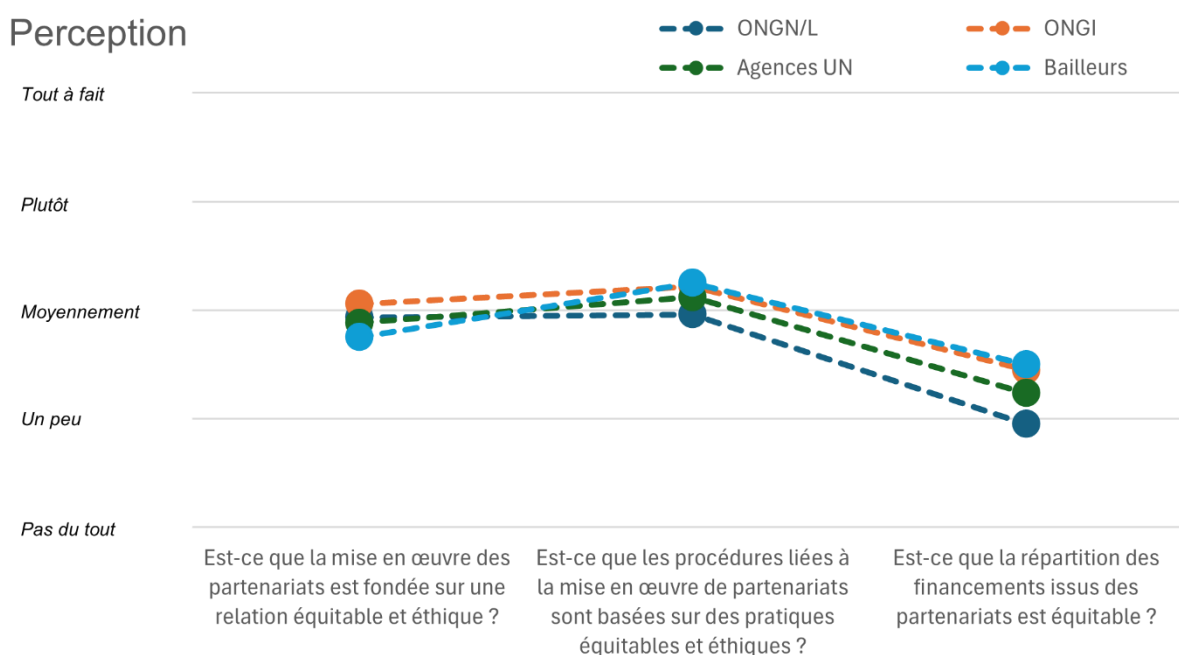
| Dimension          | Enjeu                              | Définition   | Niveau d'avancement |
|--------------------|------------------------------------|--|---------------------|
| <b>Partenariat</b> | Pratiques équitables et éthiques   | Les partenariats entre ONGN/L et ONGI/ONU sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques   | Faible              |
|                    | Engagement dans le cycle de projet | Les partenariats des ONGN/L permettent leur implication ainsi que leur prise de responsabilités dans l'ensemble des étapes du cycle de projet et notamment dans les processus de dimensionnement, d'évaluation et de gestion financière. | Faible              |
|                    | Approche stratégique               | Les ONGN/L sont impliquées dans des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent leurs ambitions ainsi que leurs objectifs.  | Très faible         |

## DA. Pratiques équitables et éthiques

### Les partenariats sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques.

Ce qui est particulièrement notable dans cet enjeu est l'accord presque parfait quant à la perception qu'en ont chaque catégorie d'acteurs : l'écart type est ici l'un des plus faibles de l'étude.

35% des répondants estiment que la mise en œuvre des partenariats est fondée sur une relation équitable et éthique et 39% que les procédures le sont (tout à fait ou plutôt). En revanche, 50% des répondants estiment que la répartition des financements n'est pas du tout ou pas équitable : « *La répartition des financements est incomparable et est en défaveur du national/local, quand bien même la majeure partie de la réalisation des activités lui revient sur le terrain* ».



Les commentaires des répondants soulèvent plusieurs problématiques spécifiques qui sont intéressantes de souligner :

- ◆ « *Les diagnostics organisationnels qui précèdent la signature d'un accord de partenariat devrait adresser cette question et permettre d'identifier les besoins de renforcement* » ;
- ◆ « *Les ONGN ne sont pas trop consulté dans la formulation des projets* » ;
- ◆ « *Les partenariats sont limitées. Il faut améliorer ce service. Il faut recommander la réforme de l'architecture humanitaire et mieux positionner les acteurs locaux* ».

## DB. Engagement dans le cycle du projet

### Les partenariats précisent les implications et responsabilités dans le cycle de projet.

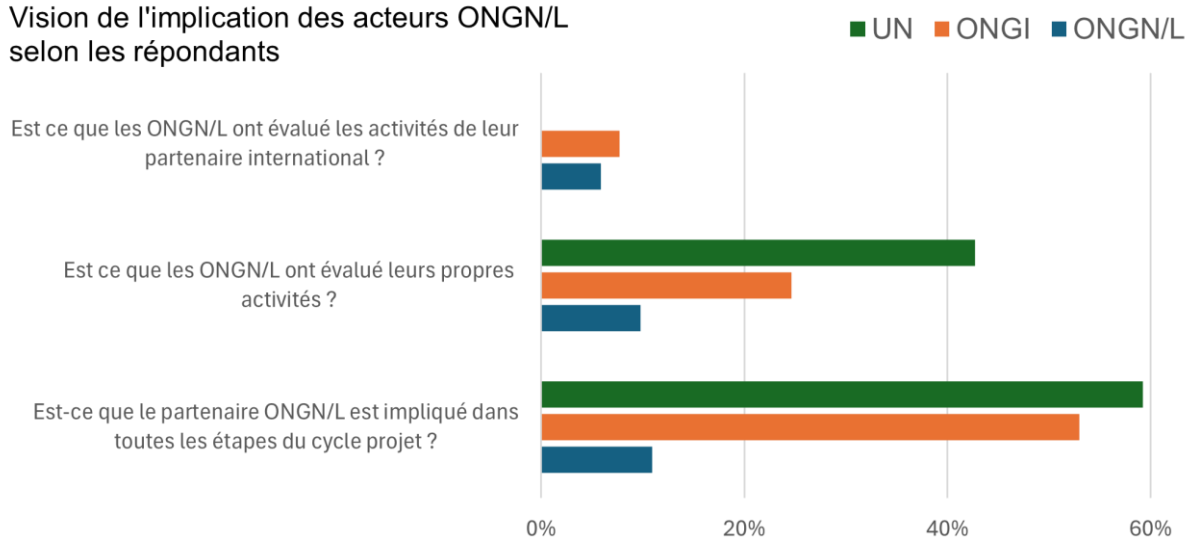
Au niveau de la perception, cet enjeu est l'un des plus positifs de l'étude. Plus de 50% des répondants estiment que les ONGN/L sont impliquées totalement ou plutôt dans tous les aspects de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets. 40% estiment que c'est également le cas pour les aspects de dimensionnement des projets (budget, activités, etc.). Tous les acteurs ont des moyennes de score hautes sauf les bailleurs qui semblent beaucoup plus réservés, en particulier sur l'implication dans les processus de dimensions et d'évaluation.

Cependant, les questionnaires complémentaires montrent des pratiques beaucoup plus tempérées : sur l'ensemble des partenariats prévoyant une mise en œuvre d'activités, les ONGN/L déclarent que 11% les ont effectivement impliqués dans toutes les étapes du cycle de projet. Les déclarations des ONGI sont beaucoup plus positives, avec 53% estimant que leur partenaire ONGN/L a été impliqué dans toutes les étapes du cycle projet. Les ONGN/L et ONGI sont cependant unanimes sur le manque d'implication des partenaires dans les processus d'évaluation des activités : 10% des ONGN/L déclarent avoir été impliquées dans l'évaluation de leurs propres activités contre 25% pour les ONGI sur la même question ; et dans l'évaluation des activités des ONGI 6% des ONGN/L déclarent être impliquées contre 8% pour les ONGI.

Les commentaires mettent l'accent sur l'implication effective des ONGN/L au moment de la conception des projets (en particulier sur le dimensionnement des budgets) et de l'évaluation.

Un commentaire propose une explication du manque d'intégration durant la phase de conception : « *Les délais courts de certains bailleurs entravent le processus de cocréation et consultation entre ONGI et ONGN/L. La solution serait de développer des cadres de partenariat avant la concrétisation des propositions, de trouver les synergies dans les domaines communs pour valoriser les compétences et le partenariat. Ce que j'ai observé aussi c'est un opportunisme [...] dans la levée des fonds [...]* ».

Vision de l'implication des acteurs ONGN/L selon les répondants



## DC. Approche stratégique

### Des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent l'ambition et les objectifs du partenaire local/ national

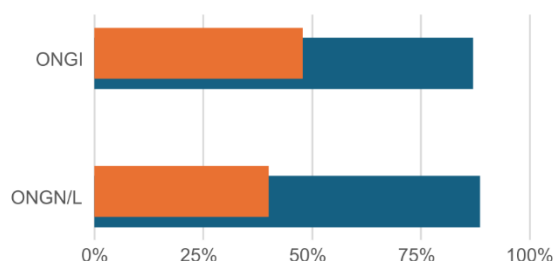
Les questionnaires complémentaires montrent que les ONGN/L et les ONGI ont des scores quasiment identiques sur les pourcentages de partenariat de type projet (89% des partenariats déclarés dans cette catégorie pour les ONGN/L et pour les ONGI) ou de type stratégique (40% déclarés dans cette catégorie pour les ONGN/L et 44% pour les ONGI). Au niveau de la perception, 59% des répondants estiment que les partenariats ne sont pas du tout ou pas définis pour une durée au-delà des projets.

On note en revanche une différence de point de vue entre ONGN et ONGI sur la prise en compte des stratégies des ONGN/L dans les projets : au niveau de la perception, 40% des répondants estiment que les partenariats n'intègrent pas du tout ou que très peu les objectifs spécifiques des ONGN/L. Si les moyennes par acteur sont assez uniformément négatives, les ONGI ont cependant une perception plus positive. Cela est confirmé par les questionnaires complémentaires : le taux de protocoles d'accord prenant en compte les stratégies des ONGN/L est de 62% selon les ONGI mais que de 15% selon les ONGN/L.

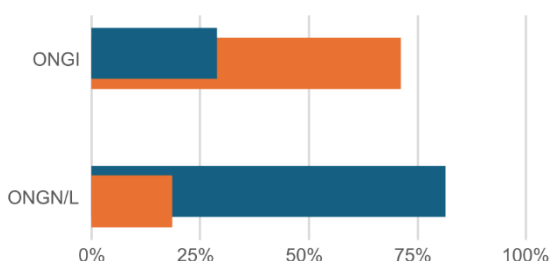
Ces scores et les commentaires laissent à penser que - à l'exception de certains acteurs qui entrent en partenariat de façon stratégique et équitable - une grande partie des partenariats visent exclusivement à répondre à un appel à projet. Le rôle confié aux partenaires nationaux étant alors souvent celui de la mise en œuvre d'une partie des activités : *« La plupart des partenariats sont uniquement de mise en œuvre. De ce point de vue, le partenariat prend fin en même temps que la fin du projet [...] »*, ou encore *« Le partenariat est limité à la vie du projet, et c'est l'ONGI qui décide de la répartition des fonds »*.

Les bailleurs de fonds et partenaires financiers jouent un rôle primordial, à la fois pour impulser la logique partenariale : *« Nous avons parfois l'impression que le partenariat c'est juste pour respecter la volonté du bailleur à travailler avec une organisation locale, sinon c'est tout autre dans la mise en œuvre »* mais également dans sa durée *« Il est difficile pour les ONGI de faire perdurer des partenariats au-delà de financements spécifiques car leur fonctionnement dépend aussi très largement de ces financements. Cela dit, les ONGI font un effort pour développer des relations partenariales sur le long terme et se disponibilisent au-delà des projets »*.

Des partenariats stratégiques et/ou projets



Des partenariats qui intègrent ou non la stratégie du partenaire ONGN/L



## E. Politique, influence et plaidoyer

Les ONGN/L au Burkina Faso sont globalement reconnues comme des acteurs clés et sont associés à la plupart des cadres de coordination et de plaidoyer. Cependant, la réalité de leur influence est questionnée et le niveau de reconnaissance et de visibilité n'est pas en adéquation avec la réalité de leur engagement auprès des communautés affectées.

Sur la base des analyses présentés ci-dessous, les recommandations incluent :

- 1) Accroître le leadership local dans les initiatives de plaidoyer et les cadres de concertation internationaux en prenant notamment en compte les contraintes spécifiques des acteurs nationaux ;
- 2) Renforcer la co-construction/ co-préparation des messages de plaidoyer entre les structures nationales et internationales tout en privilégiant une représentation par les structures nationales ;
- 3) Renforcer la visibilité et la participation des structures nationales des consortia aux rencontres avec les partenaires techniques et financiers.

| Dimension                                   | Enjeu                | Définition  | Niveau d'avancement |
|---|----------------------|---|---------------------|
| <b>Politique, influence &amp; plaidoyer</b> | Normes et politiques | Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L. | Moyen               |
|   | Visibilité           | Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteurs clés de l'aide.   | Moyen               |
|   | Plaidoyer            | Les ONGN/L développent des stratégies d'influence et de plaidoyer à toutes les échelles                       | Non traité          |

## EA. Normes et politiques

**Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.**

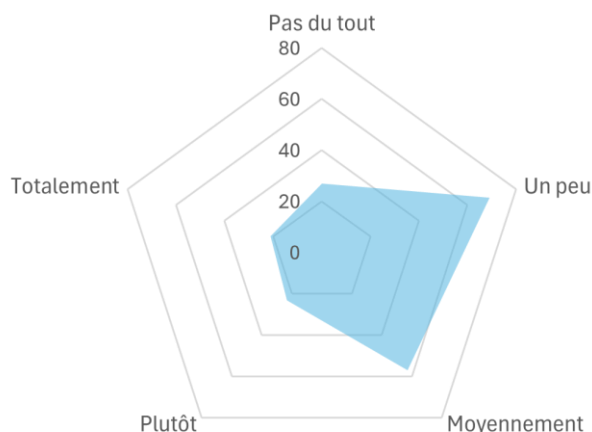
La participation des ONGN/L à la définition des normes et politiques qui encadrent l'action humanitaire reste perçue de manière plutôt négative.

- 44 % des répondants estiment qu'il existe peu ou pas de mécanismes formels permettant aux ONGN/L de participer aux processus d'élaboration des normes et politiques.
- 56 % considèrent que les ONGN/L ne sont pas impliquées dans la gouvernance des fonds.

Les commentaires mettent en avant le FHRAOC comme une exception : « *Seul le FHRAOC intègre les ONGN dans la gouvernance.* »

Si les ONGN/L sont généralement présentes dans les structures de coordination, leur influence réelle dans l'élaboration des normes et politiques varie fortement selon les instruments : « *Pour l'élaboration de certains outils comme le HRP ou le HNO, les ONGN/L sont consultées. Ce n'est pas le cas pour d'autres politiques et normes.* »

Est-ce que des mécanismes formels sont mis en œuvre pour assurer la participation des ONGN/L dans les processus d'élaboration des normes ou politiques ?



## EB. Visibilité et communication

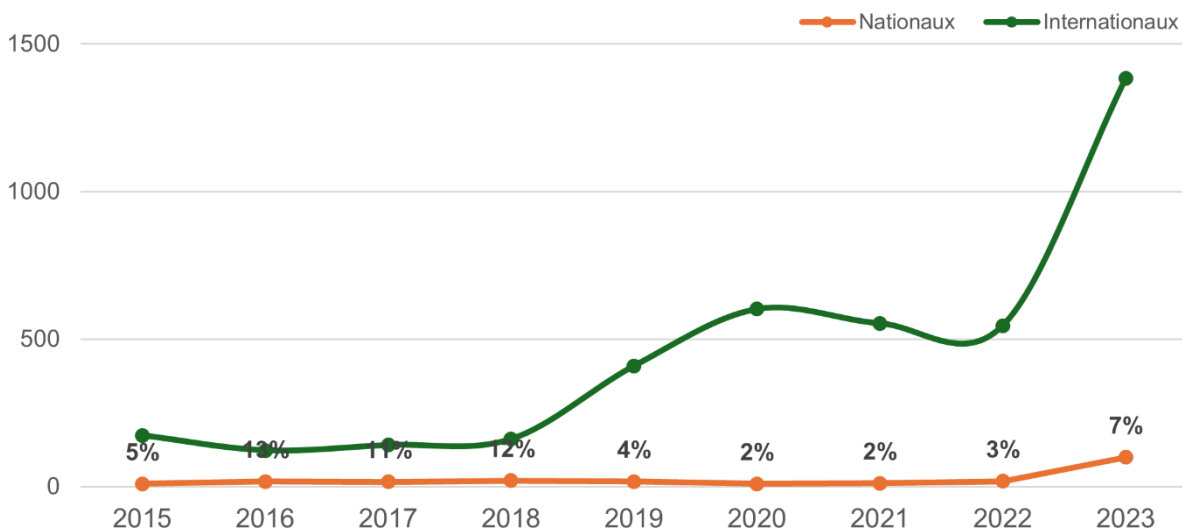
### Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteurs des exercices de communication concernant l'aide.

Cet enjeu fait l'objet de scores dans la moyenne basse. Seuls 24% des répondants estiment que les communications des entités de coordination intègrent les enjeux spécifiques des ONGN/L et seuls 27% des répondants estiment que la visibilité des ONGN/L est en adéquation avec la réalité de leur implication dans le développement de l'aide.

Les commentaires sont éloquentes et évoquent tantôt une « *marginalisation dans la communication avec les bailleurs* », tantôt un engloutissement des ONGN/L par les ONGI : « *Les ONGI ont englouti les ONG/L en termes de visibilité* ».

La visibilité passe à la fois par des communications sur les actions mais également par la relation directe avec les bailleurs de fond : « *Sachant que la communication est un outil important de mobilisation des ressources, des restrictions existent et contribuent à saper les efforts des ONGN/L. Cela d'autant que les partenariats sont tels que l'acteur international lead garde le monopole du rapportage des actions et de la justification auprès du bailleur. Ce qui ne permet pas de mettre en valeur les actions et performances du national aux yeux des bailleurs.* »

Nombre de publications sur Reliefweb par an et par origine des auteurs



# Recommandations

## Capacités

- Contextualiser les normes, outils et politiques humanitaires et les rendre accessibles aux ONGN/L (OCHA)
- Accroître le soutien apporté aux ONGN/L sur des renforcements organisationnels / structurels et non uniquement opérationnels (Donateur et ONGI)
- Entamer une réflexion collective sur les traitements salariaux et les avantages du personnel des ONGN/L afin d'améliorer la rétention du personnel (SPONG)

## Coordination

- Renforcer la capacité financière et humaine des ONGN/L à participer activement aux cadres de coordination existants - par exemple en transférant certaines ressources disponibles vers des ONGN/L (Donateur)
- Impulser une discussion collective sous le leadership de OCHA pour développer la complémentarité entre les forums existants et promouvoir des structures nationales dans certaines fonctions de lead/co-leadership des clusters (OCHA)
- Etablir un mécanisme systématique de collecte afin de suivre la participation effective des structures nationales dans les différents organes de coordination (OCHA)

## Financement

- Les bailleurs de fonds humanitaires devraient poursuivre la transformation de leurs politiques pour permettre l'accès direct aux financements des ONGN/L en allongeant les temps de publication et de réponse et en organisant des sessions spécifiques d'information pour les ONGN/L pour présenter les conditions et les règles spécifiques de l'appel à projets (donateur)
- Les standards de qualité des financements aux ONGN/L (politique IASC, position des bailleurs de fonds, etc.) devraient être rappelés régulièrement à tous les partenaires internationaux et aux partenaires nationaux afin de rendre ces pratiques équitables (Donateur)
- Le FHRAOC devrait être maintenu et augmenter encore ses objectifs d'octroi direct aux ONGN/L (HC/RC)
- Engager le HCT, le GHD et le UNCT afin de développer un mécanisme systématique de collecte des données sur les taux de financement directs et indirects reçus par les ONGN/L (OCHA).

## Partenariats

- Définir de façon collective et formelle (endossée par le HCT) les standards et éléments constitutifs d'un partenariat stratégique et d'une relation équitable et éthique et les promouvoir dans les partenariats ultérieurs (HCT)
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les bonnes pratiques en matière partenariale, en particulier sur les décisions d'octroi des fonds (FONGIH & SPONG)
- Poursuivre les efforts de standardisation et d'allègement des procédures de vetting et de reporting pour les ONG nationales (SPONG)

## Politique, influence et plaidoyer

- Accroître le leadership local dans les initiatives de plaidoyer et les cadres de concertation internationaux (SPONG).
- Renforcer la co-construction / co-préparation des messages de plaidoyer entre les structures nationales et internationales tout en privilégiant une représentation par les structures nationales (SPONG-FONGIH).
- Garantir la participation active des ONG nationales aux rencontres avec les bailleurs de fonds, notamment lors des échanges organisés par les signataires des conventions.

# Annexes

Annexe 1 : Méthodologie du Baromètre de la localisation

Annexe 2 : Liste des dimensions, enjeux, questions, variables

# Baromètre de la localisation

## Des engagements sous pression ?

Un projet porté par les fora d'ONG nationales et locales,  
avec le soutien d'ICVA

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024*



# Document méthodologique

## Table des matières

|   |                                  |   |
|---|----------------------------------|---|
| 1 | Démarche.....                    | 2 |
| 2 | Structuration de l'analyse.....  | 2 |
| 3 | Focus.....                       | 4 |
| 4 | Pilotage et responsabilités..... | 5 |
| 5 | Processus global.....            | 6 |
| 6 | Résultats et attentes.....       | 7 |

# 1 Démarche

La localisation est devenue un thème incontournable de l'aide humanitaire ces dernières années. En Afrique de l'Ouest, plusieurs initiatives ont été entreprises pour accélérer la place et le rôle des ONG nationales dans les réponses humanitaires et ce, en parallèle du développement de différentes approches méthodologiques d'évaluation.

S'appuyant sur une initiative mise en œuvre au Burkina Faso par le SPONG, ICVA a développé une méthodologie régionale permettant d'évaluer quantitativement et qualitativement le degré de localisation des réponses humanitaires, de suivre leur évolution dans le temps, et d'identifier les succès et les défis dans chacun des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre couverts par le programme. Les objectifs de cette méthodologie visent à (i) établir un cadre de mesure quantitative des progrès de la localisation au niveau régional AOC, (ii) développer les capacités de plaidoyer aux niveaux national et régional et (iii) mettre en place un système d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements.

La méthodologie développée s'inspire de méthodologies existantes et en adapte les composantes afin de dessiner une approche qui soit : 1) contextualisable, 2) comparable et 3) durable.

Dans chaque pays, le forum des ONG national pilote le processus, avec l'appui de consultants techniques pays et du niveau régional (ICVA puis FONGA). Une démarche de définition de l'agenda localisation est développée par les partenaires des forums ONGN/L, permettant d'identifier des variables de suivi de sa mise en œuvre. Le niveau régional sera le principal responsable de l'aspect régional et comparable de l'étude et de l'adéquation entre la méthodologie de collecte et les résultats obtenus.

Huit pays sont concernés par la démarche pour l'exercice 2024 : Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Mali, Niger, Nigéria, Tchad, RD Congo.

L'approche a été initiée et mise en œuvre par ICVA au niveau régional. Le relais de l'appui régional a ensuite été repris et assuré par le Forum des ONG d'Afrique de l'Ouest et Centrale (FONGA).

## 2 Structuration de l'analyse

### 2.1 Approche en cascade

Le suivi du niveau de mise en œuvre de l'agenda localisation s'articule autour de trois niveaux en cascades facilitant l'identification de questions auxquelles ce suivi doit pouvoir répondre :

1. Les **dimensions** de la localisation : soit les grands thèmes de travail qui font consensus pour cet agenda.
2. Pour chacune de celles-ci, leurs **enjeux** : soit les problématiques spécifiques que l'on tire.
3. Et enfin, pour chaque enjeu, des **questions d'intérêt** autour de celui-ci afin de caractériser un niveau d'atteinte, ou non, d'une situation satisfaisante.

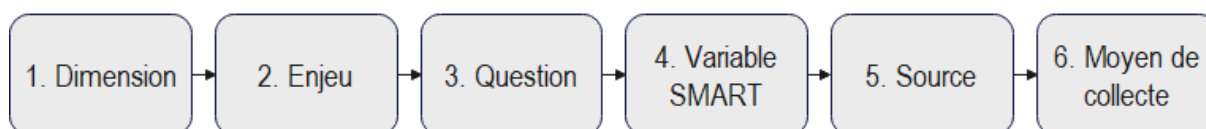
*Exemple 1* concernant le **financement** et l'enjeu pour les ONGN/L d'y avoir **accès**, une question d'intérêt sera de savoir dans quelle mesure celles-ci y accèdent **directement** ?

*Exemple 2* concernant les **partenariats** et l'enjeu que ceux-ci soient aussi sur le **temps long**, une question d'intérêt sera de savoir dans quelle mesure ceux-ci sont définis pour des durées qui vont **au-delà des projets** ?

La liste des entrées pour chacun de ses trois niveaux provient des méthodologies existantes proposées par les organisations suivantes : HAG, NEAR, START, IASC.

Pour chacune des questions d'intérêt, une ou plusieurs variables SMART sont définies et associées à une ou des sources spécifiques et un ou plusieurs moyens de collecte :

3. Question d'intérêt ;
4. Variable SMART ;
5. Source ;
6. Moyen de collecte.



- > Les dimensions et enjeux sont fixés par principe sur base des méthodologies existantes.
- > Les questions d'intérêt et variables sont définies par les ateliers nationaux afin de correspondre spécifiquement au contexte.
- > Les sources et moyens de collecte sont proposés par les techniciens en charge de l'étude de suivi tant au niveau pays que régional.

La liste présentée en Annexe 1 est dressée pour faciliter le choix, pour chaque pays, des questions d'intérêt pertinentes à prendre en considération.

Afin de rendre l'exercice comparable dans le temps ainsi qu'entre pays, chaque enjeu sera noté de manière indépendante sur son niveau d'avancement et sur une échelle de cinq valeurs allant de « très faible » à « très fort ».

Par exemple, quatre questions sont proposées par défaut pour répondre à l'enjeu d'accès aux financements. Chaque atelier national a pour responsabilité de définir si l'ensemble de ces questions est à considérer ou non, les modifier et ajuster selon leur pertinence vis-à-vis du contexte.

Dans le même temps, chaque atelier aura pour objectif de lister les parties prenantes à intégrer dans le processus ainsi que lister les entités de coordination existantes, qu'elles soient ou non intégrées au système des Nations unies.

## 2.2 Collecte de données

Une fois les questions d'intérêt définies, la collecte de données sera structurée autour de trois phases :

1. Phase de collecte, au travers de formulaires permettant :
  - a. De collecter des informations spécifiques sur les financements, les partenariats, les projets, etc. et ce, par **acteur**.
  - b. De collecter des informations de ressenti sur la mise en œuvre de l'agenda auprès de **personnes** issues des parties prenantes. Ce processus permettra de disposer d'éléments de contexte liés à l'implication de différentes personnes et de leur compréhension du niveau de mise en œuvre de l'agenda.
  - c. De collecter et d'analyser différents **documents** clés, listes de présence, politiques, etc. permettant d'obtenir des données factuelles pour certaines variables d'un côté (implication des ONGN/L dans les organes de coordination par exemple) ainsi que de saisir un corpus lié à l'agenda localisation de l'autre.

2. Phase **d'analyse comparative**. La comparaison des données issues de ces trois différentes sources permettra d'émettre des hypothèses de travail qui seront approfondies au travers des entretiens.
3. Phase **d'entretiens**. Des entretiens bilatéraux, l'ensemble formant le corpus global de l'étude pays qui permettra de définir le niveau de mise en œuvre de l'agenda dans celui-ci.

### 3 Focus

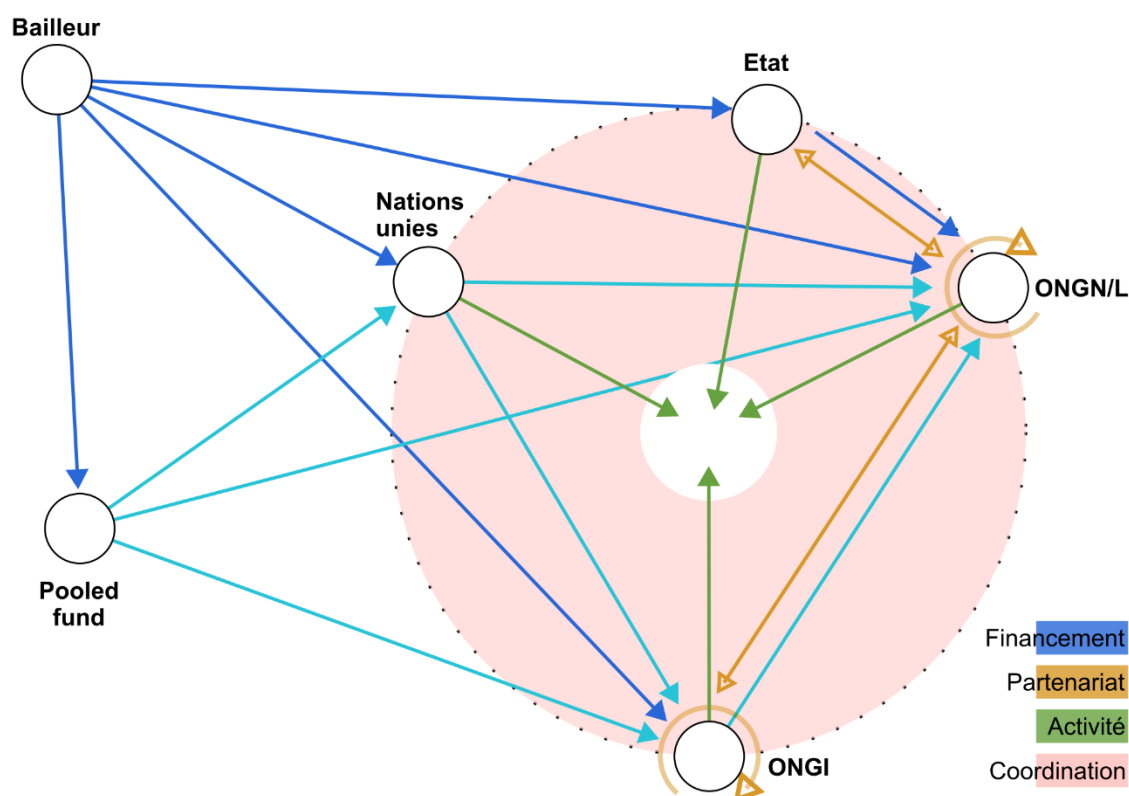
Dans la majorité des cas, les questions d'intérêt ciblent les ONGN/L et le niveau de leur considération, intégration, participation, pouvoir, etc. vis-à-vis de leur contexte d'intervention.

Sont aussi considérés les populations pour l'enjeu de participation à l'action ainsi que l'Etat pour l'enjeu de représentation dans la coordination.

Au travers de ces questionnements, ce sont 6 types d'objets qui seront questionnés et analysés :

1. Les organisations ;
2. Les personnes ;
3. Les financements ;
4. Les partenariats ;
5. Les activités ;
6. Les structures de coordination.

Le cadre analytique des parties prenantes et de leurs relations est synthétisé dans la figure suivante :



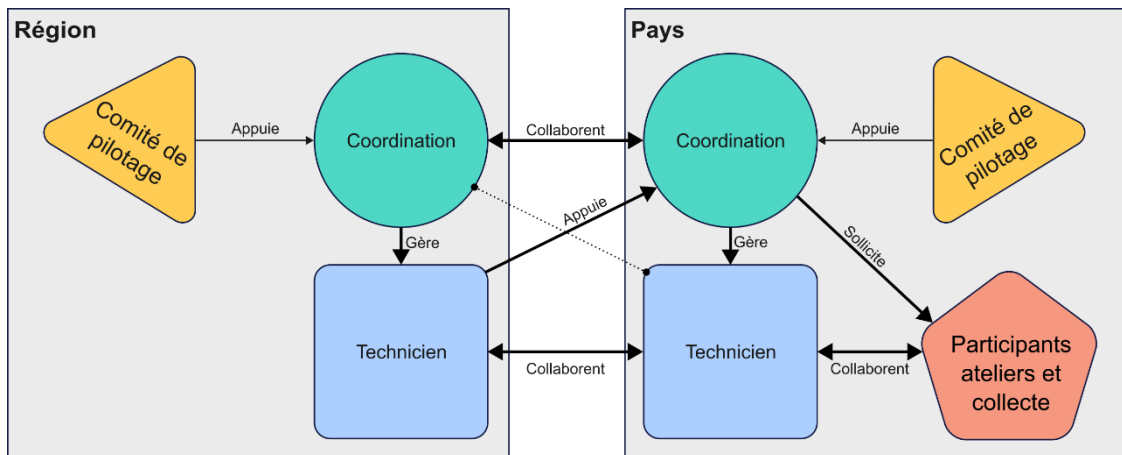
## 4 Pilotage et responsabilités

On distingue deux pôles de parties prenantes et responsabilités :

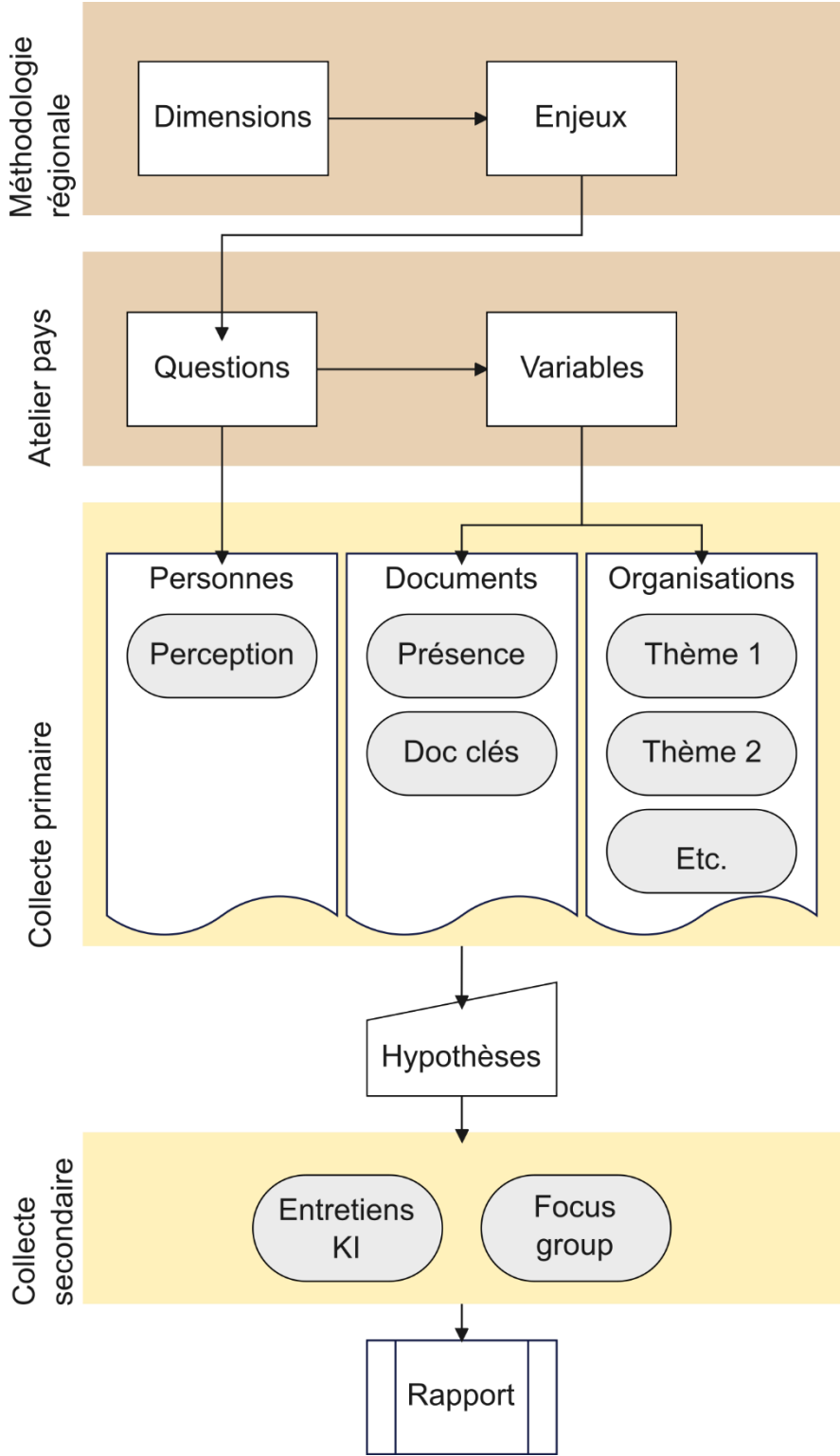
- Le processus de définition des indicateurs pertinent à suivre ainsi que le processus de collecte est mené par le niveau **pays** ;
- Le niveau **régional** a la charge d'accompagner les démarches pour faciliter leur rayonnement au-delà du pays ainsi que d'assurer que les conditions de comparaisons des résultats dans le temps et entre pays soient remplies.

Au sein de ces deux niveaux, on retrouve les mêmes trois types d'acteurs :

- Un **comité de pilotage**, rassemblant différents acteurs ONGN/L, ONGI, Bailleurs, UN ;
- Une structure de **coordination pilotage**, chargée du processus de fond, de la définition des objectifs, etc.
- Un agent **technique**, en charge de la construction des outils, de la collecte des informations et données, de leur traitement et analyse.
- L'ensemble des **organisations et personnes** participantes aux ateliers et au processus de collecte de données, dont on attend une implication forte.

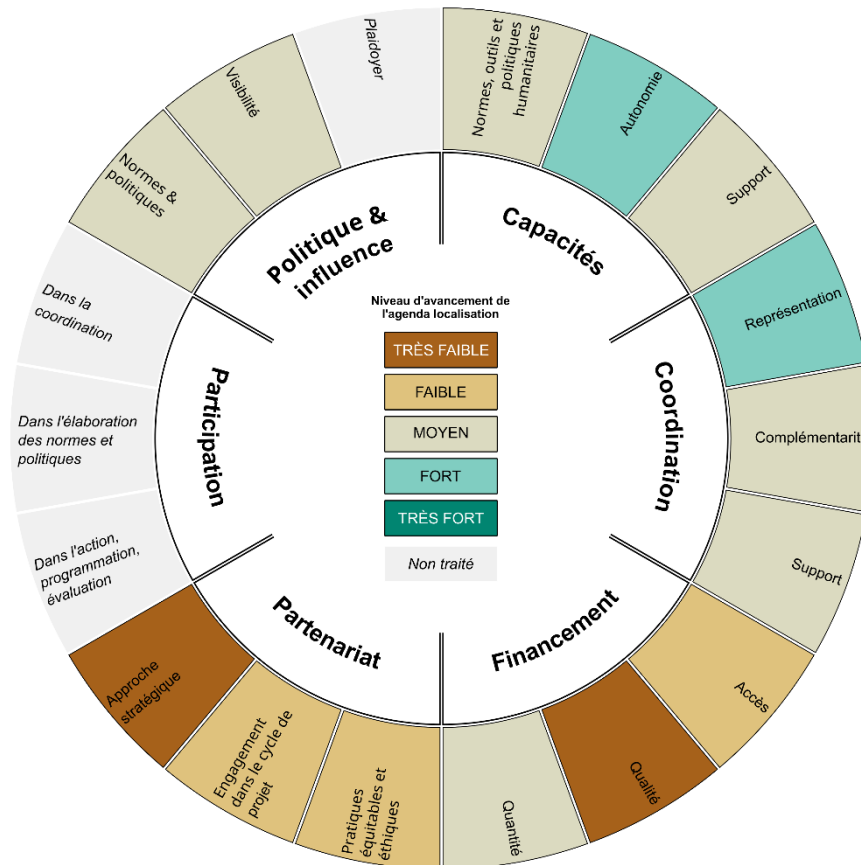


# 5 Processus global



## 6 Résultats et attentes

De manière synthétique, l'objectif est d'obtenir une analyse ainsi qu'un niveau de mise en œuvre estimé pour chacun des enjeux identifiés par dimensions soit 18 valeurs. L'ensemble de ces éléments sera intégré dans un rapport de synthèse.



Exemple de rendu final

De manière synthétique, l'objectif est d'obtenir une analyse ainsi qu'un niveau de mise en œuvre estimé pour chacun des enjeux identifiés par dimensions soit 18 valeurs.

Ces valeurs et analyses serviront :

- (i) À définir des recommandations de travail au niveau pays pour faciliter l'amélioration de la mise en œuvre de l'agenda localisation. Ce travail pourra notamment venir enrichir la stratégie localisation au niveau pays.
- (ii) À réaliser des comparaisons à l'échelle régionale afin de faciliter l'identification de bonnes pratiques et leur échange entre pays.
- (iii) De base de travail pour la réalisation d'une série d'évaluation dans le temps permettant de disposer de tendances et ainsi faciliter l'évolution progressive de la mise en œuvre de l'agenda.

# Liste des dimensions et enjeux



|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>A Capacités</b></p> <p>AA Normes, outils et politiques humanitaires</p> <p>AB Autonomie</p> <p>AC Support</p> | <p><b>Les ONGN/L sont en mesure de répondre de manière efficace et efficiente aux crises humanitaires et bénéficient d'un soutien ciblé et pertinent de la part des ONGI/ONU.</b></p> <p>Les normes, outils et politiques humanitaires sont accessibles et adaptées au contexte.</p> <p>Les ONGN/L fonctionnent en autonomie</p> <p>Les ONGN/L bénéficient du support des autres acteurs dans leur montée en compétence.</p>  | <p><b>D Partenariat</b></p> <p>DA Pratiques équitables et éthiques</p> <p>DB Engagement dans le cycle de projet</p> <p>DC Approche stratégique</p> <p><b>Des partenariats équitables et complémentaires entre les ONGN/L et les ONGI/ONU facilitent la fourniture d'une réponse humanitaire pertinente, rapide et efficace.</b></p> <p>Les partenariats entre ONGN/L et ONGI/ONU sont fondés sur des pratiques équitables et éthiques.</p> <p>Les partenariats des ONGN/L permettent leur implication ainsi que leur prise de responsabilités dans l'ensemble des étapes du cycle de projet et notamment dans les processus de dimensionnement, d'évaluation et de gestion financière.</p> <p>Les ONGN/L sont impliquées dans des partenariats stratégiques à plus long terme visant à mettre en place des systèmes et des processus qui reflètent leurs ambitions ainsi que leurs objectifs.</p> |
| <p><b>B Coordination</b></p> <p>BA Représentation</p> <p>BB Complémentarité</p> <p>BC Appui</p>                     | <p><b>Les ONGN/L participent aux mécanismes de coordination internationale en tant que partenaires égaux et dans le respect des principes humanitaires tandis que les mécanismes de coordination nationaux existent et sont solides.</b></p> <p>Les ONGN/L sont représentées au niveau national et participent aux forums et réunions de coordination</p> <p>La réponse humanitaire est fournie de manière collaborative et complémentaire.</p> <p>Les mécanismes nationaux de coordination sont appuyés et disposent des capacités techniques nécessaires pour intervenir dans le cadre de la réponse humanitaire.</p> | <p><b>E Participation</b></p> <p>EA Dans l'action, programmation, évaluation</p> <p>EB Dans l'élaboration des normes et politiques</p> <p>EC Dans la coordination</p> <p><b>Les personnes touchées façonnent pleinement l'action humanitaire et y participent pleinement.</b></p> <p>Les communautés participent à façonner la programmation, y compris d'évaluer le travail des ONGI.</p> <p>Les communautés participent à l'élaboration de normes communautaires/ contextualisées pour tous les acteurs travaillant dans ce contexte.</p> <p>Les communautés sont actrices de la coordination de l'aide.</p>  |
| <p><b>C Financement</b></p> <p>CA Accès</p> <p>CB Qualité</p> <p>CC Quantité</p>                                    | <p><b>Un environnement de financement qui promeut, encourage et soutient la localisation pour permettre une réponse humanitaire plus pertinente, rapide et efficace.</b></p> <p>Les ONGN/L ont accès au financement le plus direct possible.</p> <p>La qualité des financements à disposition des ONGN/L est équivalente à celle de ceux pour les ONGI.</p> <p>La quantité de financement dont disposent les ONGN/L est proportionnelle à leur engagement dans la mise en œuvre des activités.</p>  | <p><b>F Politique influence et plaidoyer</b></p> <p>FA Normes et politiques</p> <p>FB Visibilité</p> <p>FC Plaidoyer</p> <p><b>Les ONGN/L définissent les priorités humanitaires et sont reconnues pour cela par les acteurs internationaux.</b></p> <p>Les normes et politiques qui définissent les cadres d'intervention humanitaire sont définies avec les ONGN/L.</p> <p>Les ONGN/L sont visibles et reconnues comme acteurs clés de l'aide.</p> <p>Les ONGN/L développent des stratégies d'influence et de plaidoyer à toutes les échelles.</p>  |

| Dimension   | Enjeu  | Question   | Variable  |   |
|---|--|--|---|---|
| Capacités   | Normes, outils et politiques humanitaires  | Est-ce que les ONGN/L disposent de compétences sur les normes outils et politiques humanitaires ?  | Nombre d'ONGN/L ayant bénéficié de renforcement de capacité sur les documents clés<br>Nombre d'ONGI, SNU ayant renforcé les capacités des ONGN/L sur les documents clés |   |
|   |  | Est-ce que les documents clés (normes, outils, politiques des donateurs, ONGI et des SNU..., procédures) sont contextualisés et traduits ?         | Nombre de documents clés ayant fait l'objet d'une appropriation par les ONGN/L  |   |
|   |  |  | Nombre de documents clés connus par les individus   |   |
|   |  |  | Nombre de documents clés recensés au niveau pays  |   |
|   |  |  | Nombre de documents clés rédigés avec la participation des ONGN/L   |   |
|   |  |  | Nombre de documents clés rédigés intégrant des parties spécifiques au contexte  |   |
|   |  | Nombre de documents clés traduits en langue locale   |   |   |
|   |  | Est-ce que les ONGN/L intègrent les documents clés (normes, outils et politiques humanitaires) contextualisés ?                                    | Nombre d'ONGN/L qui dispose de stratégies internes alignées sur les documents clés contextualisés   |   |
|   |  | Est-ce que les ONGN/L participent activement aux processus d'élaboration de documents clés (normes ou politiques) des donateurs, ONGI et des SNU ? | Nombre d'ONGN/L qui participent à l'élaboration des documents clés  |   |
|   |  |  | Nombre de documents clés recensés au niveau pays  |   |
|   | Nombre de documents clés rédigés avec la participation des ONGN/L                                  |  |   |   |
|   | Autonomie  | Est-ce que des mécanismes de mise en valeur de l'expertise nationale/ locale existent et sont mis en œuvre ?                                       | Nombre de processus de renforcement des capacités débouchant sur un ajustement des rôles en faveur des ONGN/L   |   |
|   |  |  | Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU  |   |
|   |  | Est-ce que les cadres de coordination nationaux sont autonomes ?   | Nombre de mécanismes de coordination des organisations nationales   |   |
|   |  |  | Nombre de mécanismes de coordination des organisations nationales qui ont des capacités RH  |   |
|   |  |  | Nombre de mécanismes de coordination des organisations nationales qui ont des financements spécifiques  |   |
|   |  | Est-ce que les ONGN/L disposent de systèmes de gestion financières et comptables solides ?   | Nombre d'ONGN/L disposant de procédures spécifiques concernant la gestion financière et comptable   |   |
|   |  |  | Nombre d'ONGN/L disposant de ressources humaines spécifiques à la gestion financière  |   |
|   |  | Est-ce que les ONGN/L dispose-t-il d'une gouvernance fiable  | Nombre de ONGN/L disposant d'outils de gestion financière et comptable spécifique (logiciel comptable, système comptable des entités à but non lucratif)                |   |
|   |  |  | Nombre d'ONGN/L   |   |
|   |  |  | Nombre d'ONGN/L disposant de documents stratégiques (manuel de procédure, politique...)   |   |
|   |  |  | Nombre d'ONGN/L en conformité vis-à-vis des textes de l'administration public   |   |
|   |  |  | Nombre d'ONGN/L ayant tenues une session statutaires sur l'exercice annuel précédent  |   |
|   |  |  | Est-ce que les ONGN/L ont la capacité de retenir leurs RH compétentes ?   | Nombre d'ONGN/L qui développent un plan de renforcement des capacités de leurs équipes. |
|   |  |  |   | Nombre d'ONGN/L qui dispose de grille salariale compétitive par rapport aux ONGI/UN     |
|   |  |  |   | Nombre d'ONGN/L qui disposent de système de gestion de la performance                   |
|   |  | Nombre d'ONGN/L qui mettent en œuvre des plan de carrière  |   |   |
|   |  | Nombre d'ONGN/L qui disposent d'une politique de distinction   |   |   |
|   |  | Nombre d'ONGN/L qui intègrent des avantages dans leur grille salariale (scolarité des enfants, assurance maladie)                                  |   |   |
|   | Nombre d'ONGN/L qui dispose de grille salariale compétitive par rapport aux ONGI/UN                |  |   |   |
|   | Support  | Est-ce que le soutien aux ONGN/L est pertinent ?   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L   |   |
|   |  |  | Nombre de partenariat qui intègrent le renforcement des capacités   |   |
|   |  |  | Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU  |   |
| Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU axés sur les objectifs et les besoins                                      |  |  |   |   |
| Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU ayant permis de modifier les relations et renforcer l'autonomie des ONGN/L |  |  |   |   |
| Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU par des professionnels compétents ayant une connaissance du contexte.      |  |  |   |   |
| Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU prenant en compte les aspects de durabilité et duplication                 |  |  |   |   |
| Nombre de processus de renforcement des capacités mis en œuvre par des ONGI/ ANU qui intègrent une stratégie d'ensemble                                     |  |  |   |   |
| Est-ce que le soutien des ONGI/OI/UN ne nuit pas aux compétences des ONGN/L ?   |  | Nombre d'ONGI/ SNU qui disposent de lignes directrices de recrutement intégrant les enjeux de localisation   |   |   |
|   |  | Nombre de personnes des ONGN/L ayant été approché sur la dernière année par une ONGI, SNU  |   |   |
| Est-ce que les ONGN/L sont acteurs de la définition de leurs besoins ?  |  | Nombre de financements des ONGN/L qui intègrent les frais de fonctionnement  |   |   |
|   |  | Nombre de financements des ONGN/L qui intègrent un volet sur le renforcement des compétences   |   |   |
|   | Nombre de processus de renforcement des capacités où les besoins sont définis avec/ par les ONGN/L |  |   |   |

| Dimension  | Enjeu   | Question   | Variable  |
|--|---|--|---|
| Coordination   | Représentation  | Est-ce que les entités de coordination issue de la réforme humanitaire/ ONGI / UN / OI facilitent l'intégration des représentants des ONGN/L dans les structures de coordination ? | Nombre d'entités de coordination disposant de politique d'intégration des ONGN/L            |
|  |   |  | Nombre de produits issus des entités de coordination  |
|  |   |  | Nombre de produits issus des entités de coordination traduits                               |
|  |   | Est-ce que les ONGN/L sont présentes dans les entités de coordination ?  | Nombre d'ONGN/L présentes dans les entités de coordination pertinentes : cluster, HCT, etc. |
|  |   |  | Perception de l'intégration / de l'écoute des ONGN/L dans les entités de coordination       |
|  |   |  | Taux de représentation des ONGN/L dans les entités de coordination                          |
|  | Est-ce que les représentants des ONGN/L sont impliqués dans les entités de coordination ? | Nombre d'entité de coordination co-facilitée par des ONGN/L  |   |
|  |   | Nombre d'ONGN/L  |   |
|  |   | Nombre d'ONGN/L en position de colead d'une entité de coordination   |   |
|  |   | Nombre d'ONGN/L mentionnées dans les 5W  |   |
|  |   | Nombre de produits issus des entités de coordination dirigées ou co rédigés par des ONGN/L   |   |
|  |   | Nombre de documents stratégiques/opérationnels issus des entités de coordination qui intègrent les paramètres clés de complémentarité.   |   |
|  | Complémentarité   | Est-ce que les logiques de collaboration sont mise en pratique ?   | Nombre de plans opérationnels intégrant les ONGN/L (matrice GCORR, réponse secal...)        |
|  |   |  | Nombre de de nouveaux mécanismes  |
|  |   | Est-ce que les mécanismes de coordination nationaux existants sont renforcés plutôt que remplacés/ dupliqués ?   | Nombre de mécanismes pré existants à la crise humanitaire                                   |
| Nombre de mécanismes pré existants toujours existants  |   |  |   |
| Nombre de nouveaux mécanismes avec un mandat similaire |   |  |   |
| Appui  | Est-ce que les mécanismes de coordination nationaux existants bénéficient d'appuis ?      | Pertinence perçue des nouveaux cadres de coordination  |   |
|  |   | Nombre de mécanismes de coordination nationaux existants appuyés techniquement   |   |
|  |   | Nombre de mécanismes de coordination nationaux existants appuyés Financièrement  |   |
|  |   | Nombre de mécanismes de coordination nationaux existants appuyés RH/ capacitaire   |   |
|  |   |  | Nombre de mécanismes de coordination nationaux existants appuyés RH/ déploiement            |

| Dimension   | Enjeu   | Question  | Variable   |  |
|---|---|---|--|--|
| Financement   | Accès   | Les agences internationales facilitent-elles l'accès direct aux financements ?  | Nombre de démarches de renforcement de capacité institutionnelle en vue de permettre au ONG d'améliorer l'accès au financement   |  |
|   |   |   | Nombre de partenariat existant qui facilite la co-construction des demande de financement  |  |
|   |   |   | Nombre de plateforme de partage d'informations   |  |
|   |   |   | Nombre de réunions dédiées au financement des ONGN/L   |  |
|   |   | Les bailleurs de fonds intègrent-ils les enjeux de localisation dans leur fonctionnement ?                                      | Nombre de financement des ONGI qui incluent des règles d'engagement liées à la localisation  |  |
|   |   |   | Les mécanismes de financement sont-ils adaptés aux ONGN/L ?  | Nombre de bailleurs  |
|   |   |   |  | Nombre de bailleurs dont les règles de financement contiennent des obstacles structurels au financement des ONGN/L |
|   |   |   |  | Nombre de mécanismes de financement  |
|   |   | Les ONGN/L accèdent-elles directement à des financements ?  | Nombre de mécanismes de financement directs des ONGN/L ayant effectivement abouti.   |  |
|   |   |   | Nombre de mécanismes de financement spécifiquement conçus pour faciliter l'accès des ONGN/L  |  |
|   |   |   | Nombre et types de problème spécifique rencontré par les ONGN/L pour accéder à des financements directs  |  |
|   |   |   | Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période en cours  |  |
|   | Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période en cours |   |  |  |
|   | Nombre d'ONGN/L   |   |  |  |
|   | Nombre d'ONGN/L ayant rencontré des obstacles dans le processus d'acquisition de financement direct.                            |   |  |  |
|   | Nombre d'ONGN/L qui accèdent à des financements directs   |   |  |  |
|   | Quantité  | Est-ce que les conditions d'accès au financement sont similaires entre les différents types d'acteurs ?                         | Nombre de mécanismes de financement  |  |
|   |   |   | Nombre de mécanismes de financement qui ont des règles spécifiques rencontrées par les ONGN/L pour accéder à des financements directs (exigences documentaires, procédures de demande, critères d'éligibilité, etc.) |  |
|   |   | Est-ce que les ONGN/L disposent de financement intégrant les frais de fonctionnement ?  | Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période en cours  |  |
|   |   |   | Montant de financement des ONGN/L qui intègrent explicitement les frais de fonctionnement dans leurs budgets.  |  |
|   |   |   | Nombre d'ONGN/L qui disposent de financement intégrant des frais de fonctionnement   |  |
|   |   | Est-ce que les ONGN/L disposent de fonds permettant d'atteindre les standards de qualité, quel que soit le niveau de crise      | Nombre de financement des ONGN/L   |  |
|   |   |   | Nombre de financement des ONGN/L dont les règles de flexibilité sont similaires à celles du contrat ONGI   |  |
|   |   |   | Nombre de financement des ONGN/L qui incluent des lignes budgétaires dédiées à des hors coût support et hors activités (R/D, sécurité, etc.)   |  |
|   |   |   | Nombre de financement dont la durée va au-delà d'un projet   |  |
|   |   |   | Nombre de financement obtenu en moins de 3 mois  |  |
|   |   | Est-ce que les ONGN/L sont impliquées dans la gouvernance des financements ?  | Nombre de financement des ONGN/L dont les règles de flexibilité sont similaires à celles du contrat ONGI   |  |
| Nombre de financements où les ONGN/L ont été impliqués dans la phase de dimensionnement   |   |   |  |  |
| Nombre de partenariat où la responsabilité des ONGN/L est engagée   |   |   |  |  |
| Qualité   | Est-ce que les informations clés des financements sont connues/disponibles (montants, structuration, etc.) ?                    | Nombre d'acteur participant à la collecte de données du FTS d'OCHA  |  |  |
|   |   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L   |  |  |
|   | Les montants alloués sont-ils en augmentation ?   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L dans lesquels la répartition des budgets est transparente                                     |  |  |
|   |   | Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période en cours |  |  |
| Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période précédente |   |   |  |  |

| Dimension            | Enjeu   | Question  | Variable  |
|----------------------|---|---|---|
| Partenariat          | Pratiques équitables et éthiques  | Est-ce que la mise en œuvre des partenariats est fondée sur une relation équitable et éthique ?                           | Les relations entre partenaires sont basées sur du respect et un traitement équitable   |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ayant été officialisés/ rendus publics  |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ayant pris fin  |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ayant pris fin avec des conséquences négatives  |
|                      |   | Est-ce que les procédures liées à la mise en œuvre de partenariats sont basées sur des pratiques équitables et éthiques ? | Les procédures de due diligence sont raisonnables mais ne sont pas uniformes  |
|                      |   |   | Nombre de dirigeants d'ONGN/L qui affirment connaître leur droits et devoirs dans la relation avec les ONGI                     |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L   |
|                      |   |   | Nombre de protocole d'accord associé à un partenariat   |
|                      |   |   | Nombre de protocole qui définit une relation bilatérale monopolistique  |
|                      |   |   | Nombre de protocoles d'accord qui contiennent des mesures d'adaptation  |
|                      | Engagement dans le cycle de projet  | Est-ce que les ONGN/L sont impliquées dans tous les aspects de la mise en œuvre de projet ?                               | Nombre de partenariat impliquant en pratique les ONGN/L dans toutes les étapes du cycle de projet                               |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L   |
|                      |   |   | Nombre de protocole d'accord impliquant en théorie les ONGN/L dans toutes les étapes du cycle de projet                         |
|                      |   | Est-ce que les ONGN/L sont impliqués dans tous les aspects du dimensionnement de projet (budget, activités) ?             | Nombre de propositions de financement élaborées   |
|                      |   |   | Nombre de propositions de financement élaborées à l'initiative des ONGN/L   |
|                      |   |   | Nombre de propositions de financement élaborées dans lesquelles les ONGN/L participent au montage                               |
|                      |   | Est-ce que les ONGN/L sont impliqués dans tous les processus d'évaluation de projet ?                                     | Nombre de partenariat impliquant les ONGN/L dans les processus d'évaluation de leurs propres activités                          |
|                      |   |   | Nombre de partenariat impliquant les ONGN/L dans les processus d'évaluation des activités des ONGI                              |
|                      |   |   | Nombre de partenariat ONGI/ONGN/L   |
|                      |   |   | Montant de financement des ONGN/L par type (direct, pool fund, indirect consortium, indirect bilatéral) sur la période en cours |
| Approche stratégique | Est-ce que la répartition des financements issus des partenariats est équitable ?               | Volume d'activité par acteur  |   |
|                      |   | Nombre de partenariats et type (projet/ stratégique)  |   |
|                      | Est-ce que les partenariats sont définis pour des durées au-delà des projets ?                  | Nombre de protocole d'accord de type opérationnel   |   |
|                      |   | Nombre de protocole d'accord de type stratégique  |   |
|                      | Est-ce que les partenariats sont développés en intégrant les objectifs spécifiques des ONGN/L ? | Nombre de protocoles d'accord qui intègrent des éléments de stratégie propre aux ONGN/L partenaires                       |   |

| Dimension                         | Enjeu                | Question   | Variable   |
|-----------------------------------|----------------------|--|--|
| Politique, influence et plaidoyer | Normes et politiques | Est-ce que les ONGN/L sont impliqués dans la contextualisation des normes, outils et politiques humanitaires ?                       | Nombre d'ONGN/L  |
|                                   |                      |  | Nombre d'ONGN/L impliquées dans la rédaction de la politique humanitaire   |
|                                   |                      |  | Nombre d'ONGN/L impliqués dans le cycle de programmation humanitaire (HNO/HRP)                                     |
|                                   |                      |  | Nombre de normes contextualisées   |
|                                   |                      | Est-ce que les ONGN/L sont reconnus comme des acteurs clés dans l'élaboration de normes et politiques ?                              | Nombre de normes contextualisées avec l'appui d'ONGN/L   |
|                                   |                      |  | Nombre de cadre de concertation nationaux ou internationaux concernant le contexte                                 |
|                                   |                      |  | Nombre de cadre de concertation nationaux ou internationaux concernant le contexte où les ONGN/L sont représentées |
|                                   |                      |  | Nombre de dirigeants d'ONGN/L qui estiment que les ONGI accordent du crédit à leur interventions                   |
|                                   | Visibilité           | Est-ce que les méthodes de communication des entités de coordination intègrent les enjeux spécifiques des ONGN/L ?                   | Nombre de rencontres internationales concernant le Burkina Faso  |
|                                   |                      |  | Nombre de rencontres internationales concernant le Burkina Faso impliquant des ONGN/L                              |
|                                   |                      |  | Nombre de stratégie de communication disponibles   |
|                                   |                      | Est-ce que les ONGN/L disposent d'une visibilité en adéquation avec la réalité de leur implication dans le développement de l'aide ? | Nombre de stratégie de communication qui intègre une analyse des risques spécifiques aux ONGN/L                    |
|                                   |                      |  | Nombre d'actions de plaidoyer sur le contexte national humanitaire   |
|                                   |                      |  | Nombre d'actions de plaidoyer sur le contexte national humanitaire impliquant des ONGN/L                           |
|                                   |                      | Nombre de reportage de médias internationaux concernant le contexte humanitaire avec le témoignage d'un acteur humanitaire           |  |
|                                   |                      | Nombre de reportage de médias internationaux concernant le contexte humanitaire avec le témoignage d'un représentant d'ONGN/L        |  |



# BAROMETRE DE LA LOCALISATION

*Afrique de l'Ouest et Centrale – Exercice 2024-2025*



Initié par



Supporté par

